La Survivance

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXX — EDMONTON, ALBERTA — Mercredi le 5 mars 1958 — No 15

Le centre d'accueil Quirion



C'est dimanche dernier qu'avait lieu à Saint-Edouard, la bénédiction et l'inauguration du centre d'accueil Quirion, présidée par Son Excellence Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul. – Malgré ses dimensions apparemment limitées cette construction, de genre moderne, est adaptée aux fins pour lesquelles elle est destinée. Elle convient : 1 – le logement du gérant et de sa famille; 2 – le bureau de l'Etablissement Rural du diocèse de St-Paul et une salle de réunion pouvant accomoder une quarantaine de personnes; 3 – un logement de 7 pièces pour recevoir les nouveaux arrivants. – On y trouve les améliorations des logements modernes: chauffage central. éclairage à l'électricité, eau courante, etc...

Faits et commentaires

L'Empire colonial soviétique

Un peu partout, l'URSS mène campagne contre le colonialisme. Mais, elle-même ne manque pas de colonies. Celles-ci sont incorporées à l'URSS mais elles n'en restent pas moins colonies puisqu'elles sont peuplées de races différentes, parlant des langues différentes et ne peuvent donc être considérées comme parties de la nation. Un premier groupe comprend 14 républiques; elles ont au total une population de 87.6 millions d'habitants; ce sont l'Esthonie, la Lettonie; la Lithuanie; la Ruthénie blanche; l'Ukraine: la Moldavie, la Georgie; l'Arménie; le Kazakstan; la Kirghizie; le Tadjikistan; l'Ouzbékistan; la Turkménie. Le deuxième groupe comprend les pays dénommés "satellites" qui sont sept: Pologne, Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Albanie, Allemagne orientale: population de 94.7 millions d'habitants. La Mongolie est un état séparé de 1,513,000 km2 peuplé de 1 million d'habitants.

Théologie marxiste

On a pu assister, il y a quelques mois, à une proposition du conseil municipal (communiste) de Vizille, village du Dauphiné, tendant, en opposition au baptême chrétien, à instituer le baptême laïque (??). La réforme prônée par les édiles français semble avoir fait école. Aujourd'hui, le gouvernement de l'Allemagne de l'Est (il s'agit d'une affaire de plus d'importance !) envisage de remplacer la confirmation (chez les Luthériens, il ne s'agit pas d'un sacrement mais de l'engagement pris généralement à l'âge de seize ans, de demeurer fidèles à la pratique religieuse) par la "Consécration athée de la jeunesse" qui devra répondre, si semblable mesure est appliquée, aux trois questions suivantes: 1) Etes-vous prêts à protéger et à défendre la paix aux côtés du peuple soviétique et des hommes épris de paix ? 2) Etes-vous prêts à travailler et à combattre pour le bonheur du peuple allemand ? 3) Etes-vous prêts à mettre toutes vos forces au service de la noble cause du socialisme ?

Puis, quand chacun aura dit "oui", il sera enrôlé "dans les rangs des millions d'hommes qui oeuvrent et combattent pour la paix". Le projet est maintenant au point.

Sous le signe de Marx et de la liberté de conscience, bien téméraires seraient les "infidèles" qui oseraient exprimer tout haut leurs sentiments.

Création à Edmonton d'une vice-postulation des causes de Béatification d'Oblats morts en odeur de sainteté

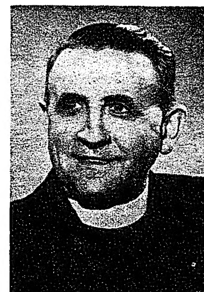
Le R.P. Paul-Emile Breton, o.m.i., ancien rédacteur de "La Survivance", en est officiellement chargé

Afin de promouvoir plus facilement les Causes oblates de Béatification actuellement en instance auprès de la Sacrée Congrégation des Rites à Rome, le Très Révérend Père Léo Deschâtelets, o.m.i., Supérieur Général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée ,érigeait, le 8 décembre dernier, deux Vice-Postulations en Canada: l'une à Montréal, pour l'Est du pays, et l'autre à Edmonton pour les régions de l'Ouest. Rattachées à la Postulation Générale, dont le centre est à Rome en la Maison Généralice, 290 Via Aurelia, les deux Vice-Postulations canadiennes ont pour titulaires: le R.P. Anthime Desnoyers, à Montréal, et le R. P. Paul-E. Breton, o.m.i., à Edmonton, qui ont été nommés Vice-Postulateurs par le R.P. Joseph Morabito, o.m.i., Postulateur Général.

La Vice-Postulation d'Edmonton a son centre en la Maison Provinciale des Oblats, 9916-110ème rue, Edmonton, Alberta. Le secrétariat en est confié au R.P. J. Serrurot, o.m.i. En outre, les RR. PP. L. Poirier, o.m.i.; Provincial du Keewatin, à Le Pas, Man., A. Beaudin, o.m.i., du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, C. Tourigny, o.m.i., supérieur de la maison de St-Albert, et A. Nadeau, du Collège St-Jean d'Edmonton, ont été désignés comme assistants du Vice-Postulateur et lui prêteront leur concours dans la promotion des Causes oblates de Béatification présentement en cours.

Au nombre de ces Causes, celle du vénéré évêque-missionnaire de St-Albert, Monseigneur Vital GRANDIN, o.m.i., est parmi les plus avancées. Et ainsi que le rappelait l'Episcopat de la province ecclésiastique d'Edmonton dans sa lettre collective du 30 novembre dernier, elle est de celles que tous les catholiques de l'Ouest doivent avoir à coeur de voir aboutir bientôt. Toutefois, d'autres Causes oblates sont aussi à l'étude à Rome. Signalons en particulier celle du fondateur des Oblats de Marie Immaculée, Monseigneur Charles-Eugène de Mazenod; du vénéré Père Albini, apôtre de la Corse, de Monseigneur Ovide Charlebois, 1er évêque du Keewatin (Le Pas, Man.,), du R.P. Gérard, apôtre des Basutos dans l'Afrique australe, et enfin celle du Frère Antoine qui vécut pendant 36 ans au Collège St-Jean d'Edmonton. Tous ces Serviteurs de Dieu, dont les vertus brillèrent d'un éclat particulier pendant leur vie mortelle, feront partie un jour, nous osons l'espérer, de la phalange héroïque des Bienheureux et des Saints que l'Eglise propose officiellement à notre culte et à notre imitation.

La Vice-Postulation d'Edmonton vient de faire paraître un livre de près de 200 pages intitulé "Monseigneur GRANDIN vous parle...", qui contient une



anthologie des plus belles lettres de Monseigneur Grandin aux divers membres de sa famille. C'est un magnifique livre de lecture spirituelle à l'usage de tout âme chrétienne et spécialement de toutes nos familles catholiques. On peut se le procurer dès maintenant en s'adressant à la Vice-Postulation. On peut aussi s'adresser à la Vice-Postulation pour obtenir une petite plaquette de propagande contenant une brève esquisse de la vie de Monseigneur Grandin. Enfin, on n'a qu'à s'adresser à la Vice-Postulation pour avoir des images de Mgr Grandin avec prière pour neuvaine (en français et anglais) en vue de sa Béatification.

Autour du monde

Montréal. (BUP) — Alors qu'au Canada la campagne électorale prend de plus en plus d'ampleur, l'attention de l'opinion publique mondiale a été surtout sollicitée par divers problèmes arabes. En Afrique du Nord, les incidents franco-tunisiens sont entrés dans une phase qui, bien que n'offrant plus les mêmes caractéristiques de tension qu'auparavant, est encore très délicate. Les deux parties sont fermes sur leurs positions. Les Français ne veulent pas entendre parler de l'internationalisation de l'affaire algérienne, ni de l'évacuation de Bizerte. Les Tunisiens exigent le retrait des troupes françaises et, par voie de conséquence, le départ d'un grand nombre de citoyens français.

A l'appui de sa thèse, la France allègue qu'elle ne voit pas de raison de revenir sur des accords signés avec la Tunisie, alors que cette dernière était déjà un pays indépendant et responsable de ses actes.

La position du président tunisien. Bourguiba, semble se raidir et pencher de plus en plus en faveur d'un soutien accru de la rebellion algérienne.

La France, comme la Tunisie, ont accepté les bons offices de médiation des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Dans le cadre de cette médiation, l'envoyé américain, Robert Murphy, s'est rendu en Tunisie pour rencontrer le président Bourguiba.

Auparavant, il avait eu des entretiens à Londres avec le délégué de la Grande-Bretagne pour cette mission, M Harold Beeley. M. Murphy s'est également entretenu à Paris avec le premier ministre de la France, M. Félix Gaillard, et le ministre des affaires étrangères, M. Christian Pineau. On a pu constater que la tâche des médiateurs s'avère très délicate.

* * *

Toujours en Afrique, un autre point névralgique a été la région frontalière entre l'Egypte et le Soudan. Il s'agit d'un territoire 10,000 milles carrés que les deux pays réclament. Estimant illégale la présence des troupes égyptiennes à cet endroit, le gouvernement du Soudan a déposé une plainte à l'ONU. Le Conseil de Sécurité de l'organisme international a décidé de remettre à plus tard l'examen détaillé de cette plainte afin de permettre aux deux parties de trouver un compromis.

* * *

Le même jour où le Conseil de Sécurité de l'ONU prenait cette décision, le président de l'Egypte, Nasser, était

(suite à la page 8)

Le Pape honoré par l'institut Carver

Cité du Vatican. — Le Pape a reçu en audience privée, M. James Zellerbach, ambassader des Etats-Unis en Italie, qui lui a remis une médaille d'or décernée à Pie XII par l'Institut américain George Washington Carver.

Cet institut déploie son activité dans le cadre de la coopération et de la compréhension entre les hommes de toutes les races.

Par l'attribution de la médaille d'or au Sauverain Pontife, l'Institut George Washington Carver a voulu marquer se reconnaissance au Pape comme étant la personnalité la plus éminente qui au cours de l'an dernier, a le plus contribué par son action à la compréhension entre les hommes de toutes les races.

L'Armée Rouge et la question religieuse

Bethel. (CCC) — Le journal de l'Armée Rouge paraissait à Moscou sous le titre de "Etoile Rouge" déclare que la religion est un problème qui est cause de nombreux soucis aux chefs militaires russes. Le journal, qui qualifie la religion de "superstition nuisible", ajoute que la croyance en Dieu empêche les membres des forces armées d'être "de bons soldats et d'être capables de propagande en faveur du communisme". Au cours de la dernière guerre, les forces armées ont eu à s'occuper de plusieurs cas de refus de servir par objection de conscience.

Session provinciale

Cette première semaine des débats parlementaire est caractérisée par l'esprit combatif de l'opposition

Le Parlement de l'Alberta siège déjà depuis plus d'une semaine.

Le discours du Trône, prononcé par le lieutenant-gouverneur Bowlen, n'a rien révélé des intentions de l'administration provinciale sur les problèmes importants qui s'imposent à tout gouvernement contemporain dans les domaines des lois, des finances, de l'instruction publique, des affaires municipales et de l'irrigation.

Le gouvernement du Crédit Social, cette année particulièrement, aura à combattre pouce à pouce, chaque mesure qu'il se propose de faire adopter, et, en dépit d'une majorité assurée, l'on pressent une lutte forte et chaude.

D'autre part, la présente élection fédérale attisera davantage le feu de l'opposition, qui déjà, sous la direction de Harper Prowse, a présenté mardi dernier une motion de non-confiance. Le groupe Crédit Social, comme toujours, est demeuré ferme, et la motion Prewse fut défaite par 34 à 16 voix.

le première semaine de délibérations fut consacrée à la discussion du discours du Trône, et immédiatement l'opposition déclara "qu'il ne révélait que les symptômes d'une indécision chronique qui, depuis longtemps affectait l'administration Manning."

M. MacDonald, député Libéral pour Calgary, a reproché au gouvernement d'avoir "jeté le problème de l'agglomération métropolitaine dans les bras de gens à l'emploi du service civil." "Ces questions importantes, ajouta-t-il, devraient être réglées par le gouvernement, non pas seulement par "des experts."

Il cita aussi comme preuve d'incompétence, l'inaction apparente du gouvernement dans d'autres domaines tout aussi importants et invita le trésorier Hinman à se joindre à lui pour chercher le vrai remède "qui guérirait un patient gravement malade." Le député condamna aussi la distribution des dividendes de $20.00 et déclara que "ces dividendes auraient produit de plus heureux résultats si'ls avaient été distribués aux pensionnaires de la province à une moyenne de $375.00.

Percy Page, chef du parti conservateur, souligna la coïncidence dans le pourcentage des votes de Calgary et d'Edmonton sur la fluorination de l'eau et la consommation mixte des breuvages alcooliques, tous deux se chiffrant à 64%, et remarqua que cette "coïncidence était trop réelle pour être ignorée."

Sur le sujet de l'Instruction publique, il présenta des statistiques des plus intéressantes. Félicitant d'abord le gouvernement sur l'institution d'un comité spécial pour examiner tous les aspects de l'éducation "quoique tard et lentement", il conseilla que l'on accorde une attention particulière aux suggestions des instituteurs, et que l'on donne plus de détails aux parents sur le programme scolaire et ce qu'il se propose d'accomplir.

Des recherches qu'il a faites ont révélées, dit-il, que "contrairement à la croyance populaire, le niveau d'immatriculation en Alberta est inférieur à celui de plusieurs autres provinces. Et comme preuve, il cita spécialement l'Université de la Colombie-Britannique ,qui refuse actuellement l'admission aux étudiants de l'Alberta dans les facultés de l'architecture, de l'industrie forestière et le département des ingénieurs, tout en les admettant cependant dans la faculté des Arts. L'Université McGill de Montréal accepte, dit-il, les étudiants albertains, mais en les prévenant qu'ils rencontreront des difficultés presqu'insurmontables dans l'étude du français. Il en est ainsi de l'Université de Toronto, Queen's, qui a déclaré que les élèves de l'Alberta ne peuvent suivre le cours de Français qu'avec de grandes difficultés."

En terminant, il proposa qu'un niveau uniforme d'immatriculation soit établi et adopté par toutes les provinces du Canada. La résignation du Dr Lingberg de l'Université d'Edmonton devrait, dit-il, inspirer le département de l'Instruction publique à instituer sans plus tarder un cours spécial de comptabilité aboutissant à un degré universitaire. D'après lui, commerce et comptabilité diffèrent entièrement mais l'un est aussi important que l'autre.

La résolution suivante, proposée par les députés de Willingdon et de Végreville souleva une vive discussion. A sa-

(suite à la page 8)

La campagne électorale des conservateurs dans le Québec ressemble étrangement à celle de 1930

Si vous voulez des ministres, donnez-nous des députés

Ottawa. (BUP) — La campagne électorale du parti conservateur dans le Québec que M. Diefenbaker a ouverte avec éclat à Trois-Rivières, frappe par le contraste aussi bien que la ressemblance qu'elle offre avec la fameuse campagne de 1930 qui valut aux Conservateurs 35 sièges québécois au Parlement et l'arrivée au pouvoir.

Les observateurs d'Ottawa aussi bien que les journalistes qui suivent le Premier Ministre à travers le pays insistent sur le fait que la campagne actuelle est presque une copie exacte de la stratégie de 1930 et que la réaction des électeurs québécois aux rassemblements conservateurs est aussi similaire. Le parti conservateur essaie de faire comprendre aux habitants du Québec qu'ils ne peuvent, en même temps, rester libéraux et devenir les partenaires d'un gouvernement fédéral conservateur. S'ils veulent partager les fruits d'une victoire conservatrice, il faut qu'ils montent à bord du train électoral du parti et fassent leur part.

Ceci est dans les grandes lignes l'argument que feu R.B. V. Bennett tenait à la Province en 1930 et qui valu les 24 sièges qui contribuèrent au renversement du ministère libéral.

L'attitude du camp libéral dans la campagne actuelle, au lieu de ressembler à la contre-attaque de 1930, est reconnue dans la capitale comme présentant des contrastes significatifs.

Les vétérans parmi les observateurs parlementaires rappellent qu'il y a 27 ans, les Libéraux au Québec possédaient une organisation électorale de dimensions formidables avec, en tête le quartet redoutable: le grand Ernest Lapointe, l'éloquent P.-J. Cardin, le convaincant Fernand Rinfret et le brillant Lucien Cannon. Derrière cette équipe fédérale venait le Premier Ministre du Québec L.-A. Taschereau et son puissant parti provincial.

Le jour du vote, les Libéraux maintenaient 41 sièges des 65 représentants du Québec à Ottawa, malgré un sentiment pro-conservateur qui soufflait à travers le pays ravagé par le chômage.

L'héritage de la combinaison redoutable: Lapointe, Cardin, Rinfret et Cannon, est aujourd'hui le triumvirat Chevrier-Marler-Lesage dont aucun n'est considéré à Ottawa comme étant une figure politique connue dans tout le Québec et dont le doyen est une "importation" de l'Ontario de dernière minute qui fit partie du ministère St-Laurent.

L'ancien premier ministre St-Laurent se propose de ne prendre qu'une part figurative dans la campagne et seulement vers la fin de celle-ci. Le sénateur C. G. Power, une figure libérale de haut prestige, au Canada-français, s'est contenté d'un rôle dans les coulisses.

Les foules qui remplissent les salles aux réunions conservatrices ressemblent à celles de 1930 qui portèrent Bennett au pouvoir. La stratégie conservatrice aussi est la même.

Deux vétérans de l'Ouest canadien célèbrent leurs Noces d'or sacerdotales

Ce sont les RR. PP. Joseph LeBris, o.m.i., de North Battleford et Jules Bidault, o.m.i., de Delmas, en Saskatchewan.

Cinquante années de carrière sacerdotale résument chez un prêtre une bonne somme de dévouement et de zèle déployé au service de Dieu. Rien de plus juste qu'à la fin de cette longue étape, il lui soit agréable de faire monter vers le Ciel ses sentiments d'amour et de reconnaissance.

Tel était le bonheur éprouvé par les RR. PP. Joseph LeBris et Jules Bidault, récemment, à l'occasion de la célébration de leurs Noces d'Or socerdotales.

R.P. Joseph LeBris o.m.i.

C'est dans l'église Notre-Dame de Lourdes de Battleford, Sask., qu'eut lieu la fête religieuse en l'honneur du R.P. LeBris. Entouré d'une garde d'honneur de Chevaliers de Colomb, en tenue de cérémonie, le Révérend Jubilaire commença sa messe d'action de grâces, assisté du diacre et sous-diacre et autres servants, tous frères scolastiques du Scolasticat St-Charles. La chorale du Scolasticat, sous la direction du R.P. Schnurr, exécuta tous les chants liturgiques avec un ensemble et mélodie que la nombreuse assistance se plut à écouter avec recueillement et plaisir.

Le chant de l'Evangile terminé, le R.P. G. Michaud, provincial des Oblats, prononça le sermon de circonstance. — Après avoir exalté la grandeur et la dignité du Sacerdoce, il mentionna brièvement les différentes étapes de la vie du Rév. Jubilaire. Naissance à Quimperle en 1885, études secondaires à Nantes, études théologiques et ordination sacerdotale à Liège en 1908. — Arrivée dans le Nord-Ouest, en septembre 1909... principaux postes de sa vie missionaire soit comme professeur, Supérieur, curé de paroisse ou chapelain: St-Albert, Edmonton, Lethbridge, North-Battleford, Prince-Albert...

Cette première partie de la fête fut irradiée sur le poste CJNB.

A cause des diverses occupations pastorales du dimanche, la plupart des confrères du R.P. Jubilaire ne purent assister à sa messe d'action de grâces; mais dans l'après-midi, presque tous ses frères en religion, du district de N.-Battleford vinrent lui offrir de vive voix leurs félicitations et leurs souhaits de bonne fête, et prendre part à des agapes fraternelles.

Cette fête jubilaire se termina par une soirée récréative bien appréciée par la nombreuse assistance qui se pressa dans la salle paroissiale.

M. Maher, maire de la ville North-Battleford, introduisit le Père Jubilaire, lui exprima en son nom et au nom de toute la population catholique les

(suite à la page 8)



Une rencontre historique. — Le 20 janvier dernier, Sir Edmund Hillary (à gauche) accueillait au Pôle Sud le Dr Vivian Fuchs, (au centre) au moment où il complétait les 950 milles qu'il dût parcourir, après avoir quitté la mer Weddell. Assistait à cette rencontre l'amiral George Dufek, de la Marine américaine.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109e rue, Edmonton, Alberta.
Fondé le 16 novembre 1928.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur : R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Provinces de l'Ouest : $2.50 par an; Québec : $3.00 par an ;
Etats-Unis et Europe : $3.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de le deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 5 MARS 1958

Les propos fantaisistes de M. Small

Le 30 janvier la Chambre des Communes a discuté le projet de loi sur le bilinguisme dans les effets négociables (chèques) de l'Etat fédéral. La motion de M. Poulin a été adoptée en seconde lecture par une forte majorité. La chambre s'est ensuite formée en comité pour l'examen des articles. Deux députés ont parlé, MM. Lambert et Small.

M. Lambert s'est élevé contre l'usage du trait d'union; selon lui il faudrait le supprimer, de façon que chacun pût se dire Canadien tout court. Cette ambition n'est guère fondée. Un Français est un Français, mais en France on parle encore des Bretons, des Normands, des Basques, des Provençaux, des Auvergnats, etc... En Angleterre, on parle encore des Ecossais, des Gallois, des Irlandais. Même chose en Espagne, en Italie, en Suisse, et ailleurs. On ne peut pas supprimer le passé, l'Histoire, et s'il faut un trait d'union pour le rappeler, employons-le; cette petite barre d'encre n'empèche pas le patriotisme. La langue anglaise, comme les autres langues, emploie beaucoup le trait d'union et cela ne lui enlève pas ses qualités. M. Lambert a voté quand même en faveur du bill.

M. Small a voté contre. Les considérations qu'il a exposées paraissent extraordinaires, voire fantastiques. Il semble ignorer fortement l'histoire du Canada, qui est **devenu son** pays, car on le dit né aux Etats-Unis. Il ignore même l'histoire de l'Ordre d'Orange, auquel il appartient.

Voici ses assertions, que je tire du Hansard, rapport officiel des débats de la chambre des Communes:

1. **"Dans toutes les annales du pays, on verra que ces gens (les Orangistes) ... ont fait savoir qu'ils tenaient à l'égalité des lois pour tous et aux privilèges pour personne."**
2. **"A l'époque où ce pays est devenu possession britannique, ces gens (les Orangistes) ont veillé à ce qu'on vous reconnaisse les principes et les droits que vous revendiquez maintenant."**
3. **"Je songe aux libertés que vous avez... liberté de parole, liberté d'assemblée, liberté de conscience. Pourquoi en jouissez-vous ? C'est parce qu'il a existé pendant plus d'un siècle et demi dans notre pays un groupement comme l'Ordre d'Orange."**
4. **"Si vous jouissez des privilèges qui sont vôtres aujourd'hui, c'est à cause de l'existence de l'Ordre (d'Orange) dans notre pays. Les privilèges et les libertés religieuses qui ont été transmises à travers les générations sont contenus dans la déclaration des droits."**
5. **"Les privilèges qui vous ont été accordés en 1763."**
6. **Nous (l'Ordre d'Orange) sommes disposés à leur (aux Canadiens de langue française) accorder tous les droits que leur reconnaît L'Acte de l'Amérique du Nord britannique et qu'ils ont acquis en 1763". ....**
7. **"Dans la Province de Québec leurs droits leur sont reconnus pour ce qui est de la langue, de la race et de la religion. Ils ont certains droits devant les tribunaux. Il leur est permis de parler français à la chambre et à la cour de l'Echiquier. Ces points sont réglés et clairement mentionnés. Mais ils ne sont jamais satisfaits. Ils veulent que ces droits s'étendent au pays tout entier."**

Telle est la doctrine "nationale" de M. Small, et selon lui c'est aussi la doctrine de l'Ordre d'Orange.

Examinons de près ces dires.

Selon les encyclopédies, l'Ordre d'Orange fut fondé en 1795 en Irlande.

Au Canada, la première Grande Loge Orangiste date de 1830. Son existence, en Canada, ne compte donc que de 128 années. (par. 3) Le premier texte imprimé de leur Constitution est de 1855.

M. Small lui accorde "plus d'un siècle et demi (plus de 150 ans) en notre pays". Il y a là une manifeste exagération.

M. Small dit (par. 2) "A l'époque où ce pays est devenu possession britannique (donc en 1763) ces gens (les Orangistes) ont veillé etc." Si l'Ordre a été fondé seulement en 1795, comment lui attribuer une influence sur le Traité de Paris en 1763, soit 32 ans plus tôt?

Les principales libertés des Canadiens leur ont été accordées par l'Acte de Québec passé en 1774, soit 21 ans avant la fondation de l'Ordre d'Orange, et par la Constitution de 1791, soit 4 ans avant la fondation de l'Ordre.

M. Small, au par. 4, dit que nos libertés religieuses sont contenues dans la "déclaration des droits", et que nous les devons à l'Ordre d'Orange. Or, cette "déclaration" date de 1689, soit 106 ans avant la fondation de l'Ordre.

Au par. 5, M. Small parle des "privilèges qui nous furent accordés en 1763." Il s'agit évidemment du Traité de Paris. Or, ce traité mentionne la "religion" et "en autant que le permettent les lois d'Angleterre." M. Small joue avec les mots "droits" et "privilèges". Pour lui, apparemment, les "droits" c'est ce que les Anglais protestants possèdent en vertu du texte de loi écrite. Il ne reconnaît ni le Droit Naturel, ni le Droit International, ni la Justice, ni l'Equité, ni le bon sens, ni la bienveillance, ni la politique de conciliation. C'est l'équivalent du "crois ou meurs", c'est le régime "Sois anglo-protestant ou crève", et, naturellement, "Pense Orangiste ou meurs." Pour lui, le Traité de Paris nous a donné un "privilège", celui de pratiquer notre religion (catholique)" en autant que le permettent les lois d'Angleterre"; or, ces lois interdisaient la religion catholique. Où est le droit ? Où est le privilège?

Au par. 6, M. Small tombe dans la plus obscure confusion; il parle des droits que leur reconnaît l'Acte de (la Confédération) et qu'ils ont acquis en 1763." Confondre deux textes si différents indique une singulière ignorance de l'Histoire.

Au par. 7, M. Small assure qu'il leur (les Canadiens français) **est permis** de parler français à la chambre." C'est une simple **permission**, c'est un **privilège**, ce n'est pas un **droit**, et pourtant il s'agit d'une loi écrite.

Le par. 1 ne vaut pas mieux; M. Small affirme que l'Ordre d'Orange tient à l'égalité des lois pour tous et aux privilèges pour personne. Cela est assez singulier. Tout ce dire est fondé sur le nombre, sur le poids de la majorité, sur l'écrasement des minorités. Pour les lois il faut distinguer entre la passation et l'application. Une loi juste doit être appliquée également à tous, sans considération de classe, de rang social, de richesse. Une loi injuste en son principe ne devient pas juste parce qu'un nombre supérieur l'impose à un nombre inférieur.

Loi lois qui ont banni ou restreint l'usage, l'étude et l'enseignement du français — langue et culture — dans les provinces autres que le Québec, étaient et demeurent des lois injustes. Avant ces lois le français avait ses droits naturels et historiques; il les a encore. Et on ne peut guère compter, pour leur rappel, sur un groupe qui chaque année crie à travers les rues: "One school, one language."

M. Emile Vaillancourt, ex-ambassadeur du Canada, a publié il y a quelques vingt ans une brochure sur l'orangisme. Il y relève la très singulière contradiction où se placent les Orangistes en assumant ce nom Orange. C'est sans doute à cause de Guillaume Prince d'Orange devenu roi d'Angleterre. Mais ce roi-là ne savait pas un mot d'anglais et il a conduit les affaires d'Angleterre et même du protestantisme sans savoir un mot d'anglais. On pourrait en conclure que lorsque les Orangistes réclament "One language", ce ne peut être que le français, langue de leur grand Patron Guillaume.

Arthur Maheux

La Bible vous parle

Dieu a fait l'homme simple; et c'est lui qui cherche bien des calculs. (Eccl. 7, 29) Texte choisi par la société catholique de la Bible).

Texte des résolutions présentées à l'issue de la Conférenc canadienne sur l'éducation

Ottawa. — Voici le texte intégral du rapport du comité des résolutions de la conférence canadienne sur l'éducation.

1. — Vu que, de toute urgence, il faut aux étudiants une aide plus complète, plus uniforme et plus étendue, sous la juridiction provinciale ou universitaire, cette conférence prie les gouvernements fédéral et provinciaux, de même que l'industrie, les affaires et autres organismes de pourvoir les fonds nécessaires à un programme adéquat d'aide aux étudiants.

2. — Vu que les universités, pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs responsabilités nationales, doivent bénéficier d'un appui financier beaucoup plus considérable dans le domaine de la recherche scientifique et de la formation post-universitaire connexe, cette conférence recommande au Conseil Privé du Canada de nommer un comité national devant comprendre, entre autres, des représentants des sciences physique, du génie et des sciences humaines, représentants qui soient au courant des besoins fondamentaux de recherche des universités canadiennes, pour étudier :

A) L'élaboration d'une politique nationale en vue de la promotion de la recherche de base;

B) Les meilleurs moyens de soutenir cette recherche particulièrement dans les universités.

3 — Que cette conférence exprime officiellement son intérêt et sa préoccupation à l'égard de l'élaboration d'un programme approprié de recherche dans les sciences sociales, les humanités et le droit, et que le Conseil des arts soit prié de fournir des fonds suffisants à cette fin.

4 — Que les ministères de l'éducation soient priés d'accroître leurs services d'éducation technologique.

5 — Que tous les organismes d'éducation soient priés de fournir des renseignements plus précis aux parents, aux enfants et à la communauté en général au sujet des occasions d'éducation post-collégiales et des moyens d'assistance aux étudiants doués.

6 — Vu que, de toute urgence, il faut encourager la recherche fondamentale et former le personnel universitaire nécessaire aux besoins futurs par le moyen d'études post-universitaires, les universités canadiennes considèrent la possibilité de former dans les universités, des "instituts de recherche" supportés en entier ou en partie par des octrois fédéraux.

OCTROIS ANNUELS DEMANDES

7 — Que des représentations soient faites aux autorités appropriées aux fins d'obtenir que des octrois fédéraux annuels aux universités et aux collèges soient accordés d'une façon plus réaliste et plus équitable et en tenant compte de la production croissante des inscriptions des étudiants par rapport à la population totale et de l'augmentation du coût par étudiant.

8 — Qu'on fournisse à tous les enfants handicapés l'occasion de développer au maximum leurs talents, et que les ministères de l'éducation, à travers le Canada, soient priés de fournir aux enfants de cette catégorie des services de recherche, d'éducation et de placement appropriés, et que, de plus, les ministères de l'éducation, en collaboration avec les organismes municipaux et bénévoles appropriés, dressent un registre permanent de ces enfants handicapés de façon à faire le plus grand usage possible des services mis à leur disposition.

CADRES A MAINTENIR

9 — Vu que, de l'avis général des délégués à la conférence, on doit constamment s'efforcer de maintenir l'esprit de cette conférence qui soumet les grands problèmes qui représentent de si grands secteurs de notre vie nationale et qui unit ces personnes dans la poursuite de la cause commune de promouvoir l'éducation au Canada, qu'il soit par conséquent résolu:

A) que les cadres actuels de la conférence soient maintenus pour compléter le travail de cette conférence;

B) que les résolutions de la conférence soient communiquées aux autorités et aux associations appropriées — et qu'on fasse le nécessaire pour qu'elles soient mises en oeuvre;

C) que les comités d'organisation et de direction prennent, le plus tôt possible, les mesures nécessaires pour que se poursuive le travail de cette conférence, étant bien entendu que ses efforts ne fassent pas double emploi avec les organismes actuels d'éducation.

10 — Qu'il se donne au Canada plus de cours de formation d'instituteurs afin de suppléer aux besoins de l'éducation spécialisée.

11 — Vu que les octrois fédéraux de formation professionnelle et les programmes de formation antérieurs ont créé un précédent, en vertu duquel les gouvernements fédéral et provinciaux ont reconnu leur responsabilité à l'égard de la formation professionnelle des adultes handicapés, et vu qu'on trouve nécessaire que des mesures équivalentes soient prises en vue de la formation des enfants handicapés, il est résolu que soit élaboré un programme applicable à la formation et à l'éducation des enfants et équivalent aux octrois fédéraux de la formation professionnelle.

12 — Que les commissions scolaires et les ministères de l'éducation soient priés de considérer l'aménagement des terrains scolaires comme partie intégrante de l'agencement des immeubles scolaires et qu'ils prient les architectes de comprendre, dans leurs plans des nouvelles écoles où des agrandissements, l'embellissement des terrains.

POUR LES LOISIRS

13 — Vu que, en raison de notre société en évolution constante, les Canadiens disposent de plus de temps libre, et que, les locaux nécessaires à l'activité culturelle et récréative sont restreints, cette conférence recommande un usage maximum des immeubles scolaires en dehors des heures de classe.

14 — Vu que la télévision est un puissant moyen de communication, et que, prochainement, elle deviendra sûrement un important instrument dans les classes, qu'il soit résolu qu'on fasse de nombreuses expériences d'enseignement par la télévision à l'échelon local, provincial et national.

15 — Vu qu'il existe une grande divergence dans les normes actuelles de l'éducation élémentaire et secondaire de par le Canada divergences reposant surtout sur la faculté de payer; que le gouvernement fédéral soit prié d'augmenter considérablement les versements aux provinces, de sorte que celles-ci puissent disposer des fonds nécessaires à l'établissement d'une norme fondamentale en matière d'éducation.

16 — Vu qu'il existe une grande divergence dans les moyens à la disposition des autorités locales pour fournir l'éducation de base; que les provinces soient priées d'adopter un système d'octrois d'uniformisation propre à fournir des chances égales de s'instruire.

STATISTIQUES UNIFORMES

17 — Que les provinces adoptent un système uniforme de statistiques scolaires et que ces données soient mises à la disposition du bureau fédéral de la statistique.

18 — Qu'une requête soit soumise au gouvernement fédéral à l'effet de pourvoir à des octrois spéciaux, tant à l'égard des dépenses d'immobilisation qu'à l'égard des frais d'opération, pour une plus grande expansion des instituts de technologie à l'échelon de l'éducation post-secondaire.

19 — De l'avis de cette conférence, il incombe à l'industrie et aux affaires de contribuer directement à l'éducation post-collégiale et il est recommandé qu'on se prévaille dans une plus grande mesure des exemptions d'impôt sur le revenu à l'égard de tels dons.

TAXES ET INSTITUTEURS

20 — De l'avis de cette conférence le fardeau des taxes immobilières pour l'éducation a atteint un niveau au delà duquel de nouveaux impôts de cette nature deviendraient déraisonnables et, par conséquent, il faut trouver d'autres sources de revenu pour fins d'éducation.

21 — Que les instituteurs qualifiés se soucient de consolider leur position au rang d'une véritable profession exigeant des standards minimums élevés d'admission à la profession et voient eux-mêmes à l'élaboration, de même qu'à l'application, de règlements concernant l'admission à la certification, et que cette résolution soit référée aux associations d'instituteurs et aux gouvernements provinciaux.

22 — Que les candidats au professorat doivent avoir complété leur cours supérieur (senior matriculation) ou l'équivalent, et que la préparation professionnelle requise soit immédiatement établie à un minimum de deux années additionnelles, ayant en vue l'adoption prochaine d'un minimum de quatre années d'études académiques et professionnelles, et que les certificats ou diplômes permanents d'enseignement ne soient accordés qu'aux personnes qui ont rempli ces conditions.

23 — Vu que la structure des salaires du professorat n'est pas à un niveau assez élevé pour concurrencer avec succès les autres professions, que soient établis des niveaux de salaire qui permettent aux instituteurs d'obtenir une rémunération égale à celle que reçoivent les personnes à qualifications égales dans d'autres professions.

24 — Vu que les enfants, dans les régions rurales, ont droit aux mêmes normes d'éducation que les enfants des centres urbains; qu'il soit résolu que, le cas échéant, on prenne les dispositions nécessaires pour fournir aux écoles rurales des instituteurs qualifiés, par le versement d'un boni ou autre forme de compensation additionnelle.

CONSEIL DE RECHERCHE

25 — Qu'on prenne immédiatement les mesures voulues pour créer un conseil canadien de recherche en matière d'éducation dont les fonctions comprendraient, entre autres, le maintien

(suite à la page 3)

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 39

Images de MARIE PIGNAL

Le flacon de parfum

Sous les palmes brandies

HOSANNA AU FILS DE DAVID !

LE SEIGNEUR EN A BESOIN, MAIS IL LES RENVERRA AUSSITOT!

1. Pâques approche. Jésus prend le chemin de Jérusalem; il s'arrête à Béthanie où vit son ami Lazare, le ressuscité.

Pendant le repas offert par Simon, un ancien lépreux que Jésus a sans doute guéri, Lazare est là mais non ses soeurs, car en Orient les femmes ne se mettent point à table avec les hommes. Tout à coup, la tenture s'écarte. Marie, soeur de Lazare, paraît: elle tient un flacon de parfum d'un baume très précieux; elle en brise le col et le répand sur la chevelure du Christ et sur ses pieds qu'elle essuie de ses cheveux.

Autour de la table, on blâme cette prodigalité.

Mais Jésus approuve ce geste pieux.

2. Jésus va entrer à Jérusalem. La résurrection de Lazare a suscité l'enthousiasme. L'approche de Jésus est signalée. La foule s'apprête à lui faire cortège.

"Allez, dit le Maître à deux de ses disciples, au bourg qui est en face. Vous trouverez une ânesse attachée et son ânon à côté d'elle; détachez-les et amenez-les moi". Ce qui fut fait.

3. Jésus monte sur l'ânesse et le peuple enthousiasmé jette des manteaux sur la route, et brandit des palmes en criant: "Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!" Les Pharisiens essaient en vain de calmer la foule. Jésus leur dit: "Si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront". Et les ovations continuent.

4. Le bruyant cortège arrive au Mont des Oliviers. Jérusalem se dresse en face sur le versant de la vallée où coule le Cédron.

Le Temple étincelle dans ses ors et ses marbres sur le fond de verdure des jardins qui l'entourent.

Jésus s'arrête, les larmes mouillent ses yeux, et il prophétise la ruine de cette ville qui n'a pas voulu reconnaître le Messie.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Alec Guinness qui découvrit Dieu . . .

Par Claire Pradier

Alec Guinness a fait profession de la foi catholique en l'église Saint-Laurent de Petersfield, dans le Hampshire, le 24 mars dernier. Son fils Mathieu, âgé de quinze ans, élève au collège des pères jésuites de Beaumont, s'était converti six mois plus tôt.

Les rôles tenus par le célèbre acteur dans **le Détective**, sous les traits du Père Brown, et dans **le Prisonnier**, sous ceux du cardinal, ont-ils influé sur cette décision? "Je l'ignore moi-même, répond Alec Guinness. Tout ce que je peux dire, c'est que les réflexions que j'ai dû faire pour me mettre dans la peau de mes personnages m'ont amené certainement à étudier de plus près le catholicisme". Un autre événement joua un rôle important dans l'évolution de l'artiste. En janvier 1945, alors qu'il était mobilisé dans la Royal Navy, Guinness passa par Rome et fut reçu en audience par le pape Pie XII. "J'ai senti, écrivit-il alors à un ami, que j'avais, pour la première fois de ma vie, vu un saint."

Peu d'acteurs de cinéma ont conquis le public comme su le faire l'Anglais Guinness que les spectateurs français ont surtout apprécié dans **Noblesse oblige**. D'apparence fragile, les épaules tombantes, il semble peu fait pour les grands rôles du cinéma. A ses débuts à Hollywood, il passait totalement inaperçu. Si, quelque jours, la police diffusait son signalement, on arrêterait des centaines de gens à sa place, tant tout en lui paraît banal. La presse anglaise, qui aime les expressions imagées ,a comparé son visage à une amande décortiquée et à un pudding desséché: mais jamais à un visage! Ce qui frappe, c'est surtout la mobilité des yeux, étonnamment expressifs, capables de laisser transparaître les sentiments les plus divers et les plus subtils. Mais rien, en Alec Guinness, ne rappelle la beauté masculine, ni cette sorte de brutalité animale qui caractérisent les idoles des boulevards. "Avec la tête que j'ai, dit Guinness, je ne pouvais être qu'un acteur de caractère."

Pourtant, il a joué tous les rôles possibles. Il a été Roméo, avant d'être le romantique Lorenzo du **Marchand de Venise**. Son interprétation audacieuse de **Richard II** est deveau classique, tout comme celle du rôle de Charles VII dans la **Jeanne** d'Arc de Bernard Shaw. Il a incarné la bassesse la plus crapuleuse comme les grands rôles tragiques. Mais le rôle où le public aime particulièrement le voir, c'est celui où, apparemment victime des circonstances, il parvient à en triompher au prix d'un retournement quasi magique de la situation; c'est le commis effacé qui devient un dramaturge célèbre, le locataire rangé qui atteint à la célébrité... Un regard en coulisse, un froncement de nez, et voilà le bon tour joué.

Sa propre histoire explique bien des choses. Alec Guinness est né en 1914 et il a été élevé par sa mère. Il a passé sa jeunesse à travers les hôtels meublés mélancoliques et les pensions de famille d'une désolante banalité. A 18 ans, il entra dans une agence de publicité. Jusqu'au jour où il fit réaliser, pour un quotidien, un cliché publicitaire d'un mètre carré; l'agence le voulait de 10 centimètres. Déjà, Guinness pensait à autre chose... C'était en 1934. Mis à la porte, il se fit colporteur, puis commença à regarder timidement vers le théâtre. L'actrice Martita Hunt lui donna des leçons, puis l'abandonna en déclarant qu'il était décidément "d'une nullité désespérante". Les directeurs du fameux théâtre **Old Vic**, de Londres, le découragèrent également. Et tous les autres avec eux.

Durant des mois, il vécut de thé et de haricots secs; enfin, on lui confia un rôle, dans un théâtre secondaire. Il devait figurer successivement un coolie chinois, un pirate de Louis XIV et un vieux loup de mer anglais. Depuis, Guinness n'a plus cessé de jouer, sauf pendant les années de guerre. Cette guerre, il la commença en 1941 comme simple commandant d'unité! Il fut le premier soldat allié à débarquer en Sicile. Il s'était même trop pressé, si bien qu'il y demeura seul plus d'une heure. Quand le gros des forces anglaises le rejoignit enfin, il se présenta à l'amiral et lui dit: "Amiral, je ne sais comment un tel retard est considéré sur un théâtre d'opérations, mais si nous étions sur un théâtre de Londres, ce serait intolérable..."

Alec Guinness ne commença sa carrière au cinéma qu'en 1946, dans les **Grandes Espérances**. L'année d'après il adapta lui-même à la scène les **Frères Karamazov**, accueilli avec chaleur par la critique. Il s'amusa également à tirer un scénario de la vie de Shakespeare. Sa première comédie filmée fut un véritable tour de force: c'était **Noblesse oblige**. Depuis, Alec Guinness a beaucoup tourné, et certains de ses derniers films ont connu le succès sur les écrans français, par exemple **l'Homme au complet blanc**.

Il est à peu près impossible de définir en quoi consiste le style de Guinness. "Je n'en ai pas, dit-il volontiers. Si je pouvais expliquer comment je vois un personnage, je ne serais pas acteur, mais écrivain ou critique. Je ne suis acteur que parce que je ne dispose d'aucun autre mode d'expression." Son ami ,le critique Kenneth Tynan, a écrit à ce sujet: "Guinness n'est pas et ne sera jamais une vedette comme par exemple sir Laurence Olivier. Olivier se promène avec une torche et embrase les théâtres. Il a toujours de la poudre pour tirer et des béliers pour enfoncer les portes. Guinness, lui, est un cambrioleur nocturne, un modeste prestidigitateur. Il connaît toujours la combinaison du coffre et le vide sans faire de bruit."

L'adresse d'Alec Guinness est faite de millions d'observations, dont beaucoup recueillies au cours d'interminables promenades dans Londres. Il lui arrive de suivre un inconnu pendant des kilomètres. "C'est fou ce que l'on apprend de choses en regardant les pieds et le dos de quelqu'un!" dit-il. Alec Guinness possède une maison dans un très modeste faubourg de Londres, Hammersmith, et il y vit très simplement avec sa femme, son fils Mathieu, ses deux chiens, son chat et son perroquet. Alec Guinness est un homme heureux. Mais c'est surtout un homme qui mérite de l'être; et ce n'est pas si courant qu'on le croit.

Littérature canadienne-française

Par le R.P. S. Baillargeon, C.Ss.R.

"Littérature canadienne-française": précieux volume de quatre cent soixante pages que vient de publier le R.P. S. Baillargeon, c.ss.r. Cet ouvrage longtemps désiré comble enfin une lacune qui désolait plus d'un professeur. Nos élèves des cours supérieurs l'apprécieront la présente aubaine; aubaine d'ailleurs bien propre à réjouir tous les citoyens intéressés au progrès de la culture canadienne-française.

L'auteur ne confine pas nos écrivains dans un monde irréel. Il nous présente le panorama de notre évolution nationale s'effectuant de 1534 à 1957, nos institutions, notre vie coloniale, sociale, politique, économique et spirituelle, et c'est dans l'ambiance respective de chaque époque qu'apparaissent plus de cent quatre-vingts interprètes de l'âme de la patrie.

Un portrait, une biographie, les caractéristiques des principales oeuvres, l'étude littéraire d'un morceau choisi, nous familiarisent avec ce groupe distingué d'artisans de notre vie culturelle.

Monsieur le chanoine L. Groulx, quoique bien convaincu de l'imperfection des choses d'ici-bas, écrit dans la préface de la Littérature canadienne-française; "Les esprits impartiaux loueront sans réserve, le dessin des courbes ou des époques, la probité de l'historien, sa sûreté d'information, son sens critique, la belle envergure et la solidité de son esprit".

Souhaitons voir à la disposition de toutes nos institutrices et de nos élèves des cours supérieurs, et bien en vue dans les bibliothèques de nos foyers canadiens-français, cette oeuvre évocatrice et génératrice de fierté nationale.

Sr Marie-Diomère, s.n,j,m,

Le 11 février 1958

Résolutions . . .

(suite de la page 2)

d'un registre et la publication d'un journal.

26 — Que les autorités locales, provinciales et fédérales soient priées d'accorder un appui efficace à l'établissement et au développement de bibliothèques dans les écoles, collèges et universités, et de promouvoir l'expansion des services de bibliothèques publiques dans tous les centres ruraux et urbains du Canada.

27 — Vu que les délibérations de cette conférence soulignent le besoin d'une forte augmentation de l'appui financier de l'éducation pour que le Canada puisse maintenir et relever le niveau des normes d'éducation pour tous les enfants canadiens, pour faire disparaître les inégalités dans les moyens d'éducation actuels et pour assurer le plein développement des ressources humaines et matérielles du Canada; que les gouvernements fédéral et provinciaux prennent immédiatement les mesures nécessaires pour tracer conjointement un plan pourvoyant à la forte augmentation requise.

28 — Qu'on organise des cours d'étude spéciaux pour ceux qui ne bénéficient pas ou qui ne peuvent pas bénéficier du programme des écoles techniques.

ETUDES DES DEUX LANGUES

29 — Que toutes les autorités scolaires provinciales mettent au programme l'étude du français (ou de l'anglais, dans les classes élémentaires, au plus bas âge possible.

30 — Vu que l'augmentation rapide de l'inscription des élèves a mis temporairement en vedette la quantité, des quefois au détriment de la qualité, des instituteurs dans les classes canadiennes, et vu que ce fait a abaissé le niveau général des normes d'enseignement dans plusieurs secteurs du pays; que les ministères de l'éducation, les organismes d'instituteurs, les syndics, The Canadian Home and School and Parent-Teacher Federation et tous les autres organismes participant à cette conférence fassent tout en leur possible pour remettre en vedette la qualité, de sorte que tous les enfants du Canada puissent bénéficier des services d'instituteurs pleinement qualifiés.

31 — Les délégués assemblés ici expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'organisation et à la préparation de cette conférence, aux membres de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi qu'à tous ceux qui ont fourni leur appui pécuniaire ou personnel.

Sainte Claire patronne de la télévision

Cité du Vatican. — Le Pape a proclamé dernièrement sainte Claire d'Assise comme la patronne de la télévision.

Sainte Claire fut la fondatrice de l'ordre des Clarisses. Elle mourut à Assise en 1253.

Alors qu'elle était sur son lit de mort à San Damiano, à Noël 1252, sainte Claire aurait entendu et vu l'office de Noël célébré en la basilique de Saint-François d'Assise.

La Relève Albertaine

La Relève Junior à l'Académie St-Joseph Mission du Lac-la-Biche

Qu'a fait notre Relève Junior à l'Académie Saint-Joseph durant les mois de janvier et de février? Elle vit toujours en essayant de pratiquer le charme social, cette deuxième qualité du "Sois moderne". Dans les réunions que nous avons tenues depuis Noël, nous avons eu l'avantage d'avoir le R.P. Directeur et le R.P. Picotte ainsi que Mère Supérieure et les autres Soeurs. C'est là un témoignage de l'intérêt qu'ils portent à notre Relève, et nous les en remercions sincèrement.

Dans l'une de nos réunions, le R.P. Directeur nous rappela l'opportunité de parler français; dans une autre réunion, les représentants de chaque grade firent un rapport sur les efforts que leur grade essaie de faire dans le "sens social", "un bon et moins bon y passèrent" — et ce fut bien intéressant. Puissions-nous tenir compte de toutes les bonnes idées qui nous furent suggérées et devenir des jeunes qui possèdent à plein le "sens social".

Pour nous aider à mettre en pratique le "sens social", nous avons organisé une soirée de Relève où nous avons eu pour but d'observer les autres pour y découvrir quelque chose de bon. Elle eut lieu le 26 janvier et comprit chants et jeux: Chantons, chantons la Relève — A la claire fontaine — C'est l'aviron — Partons, la mer est belle — Notre-Dame des Temps Nouveaux — et d'autres encore. Et les jeux: La chaîne d'amitié — Toilette rapide — La course à l'argent — Charme social. L'on a essayé de savoir perdre et de savoir gagner.

Le mardi après-midi, 18 février, nous eûmes, comme suggéré par le programme de la Relève junior, un festival sur la glace. La Relève remercie le R.P. Picotte, o.m.i., qui voulut bien en assurer la charge. Tous les élèves depuis le grade un jusqu'au grade sept y participèrent avec entrain. Activités variées: courses en traîneaux, courses en patins, jeu au ballon, etc... Durant ce temps le R.P. Directeur eut la délicatesse d'installer le haut-parleur qui nous transmet un bon nombre de nos "Plus Belles Chansons". Notre festival se termina par le "jeu par excellence" impatiemment attendu: une joute de gouret. Les adultes présents furent heureux de constater que nos jeunes essayèrent de mettre en pratique les principes de "Sens social" que leur rappelle leur programme de Relève.

Voici le comité de notre Relève Junior: président: Maurice Albas (Uranium Cité); vice-président: Daniel Albasbas (Uranium Cité); secrétaire: Albert Hébert (Edmonton); représentants des grades: Marcel Parent, gr. 7 (Lac-la-Biche); Gilles Schwab, gr. 6 (Mallardville, C.C.); Philippe Durand, gr. 5 (Legal); Victor Couture, gr. 4 (Edmonton); Armand Bérubé, gr. 3 (Beaumont).

Sincère merci à toutes les personnes qui par leur collaboration favorisent la Relève dans notre école. Meilleurs encouragements aux jeunes qui font un réel effort au point de vue "Sens social".

Adulte responsable

* * *

Girouxville

Chers amis de la Relève,

C'est avec grand plaisir que le local de Girouxville vous envoie de ses nouvelles, ainsi vous pourrez constater qu'en dépit de notre dure épreuve, plus que jamais nos membres vont de l'avant, dans le mouvement. Voici un résumé des activités accomplies depuis Noël:

Six de nos délégués ont assisté à la réunion provinciale qui eut lieu à Falher le 28 décembre dernier. Depuis lors nous avons tenu quatre réunions de l'exécutif local, l'une d'elle cependant n'était qu'une réunion de classe lors de la réunion de l'AEBA. La Relève a tenu la sienne dans une classe voisine; le local de Girouxville était représenté par deux de ses membres.

Au cours de la semaine passée la Relève albertaine a pris de l'envergure puisque nous avons réussi avec notre concours de politesse, à rendre notre monde plus poli et plus affable.

Pour fêter le Mardi Gras et en même temps la Saint-Valentin, nous avons organisé conjointement avec la JEC (parce que plusieurs jécistes font partie de la Relève) une soirée de ronde, chants et jeux. Nous avions l'honneur d'avoir parmi nous le cofondateur du mouvement, le R.P. Forget, l'aumônier régional, le R.P. Bugeaud, ainsi que l'exécutif régional, malgré leurs nombreuses activités ils ont accepté de nous encourager par leur présence, nous les en remercions.

Vendredi prochain nous lancerons l'enquête du mois de février "sois amical".

En terminant nous nous permettons de vous transmettre un petit mot d'ordre que nous avons fait nôtre: "La Relève, c'est notre affaire, allons de l'avant!"

Amicalement,

Hervé Benoit, secrétaire

* * *

Marie-Reine

Les écoliers s'expriment:

Je suis un membre de la Relève albertaine pour plusieurs raisons: d'abord pour garder ma langue, ensuite pour apprendre à être social, courtois, amical, etc...

Marc Belzile

Je suis au 7e grade et membre de la Relève albertaine. J'en suis fière parce que l'organisation m'aide à comprendre et aimer ma langue et nos traditions. Elle m'aide à être courtoise et plus ardente en classe.

Laurette Chabot

Parce que je suis membre de la Relève mes obligations sont: bien parler le français, jouer des jeux avec un vocabulaire français, etc...

François Belzile

Je suis un membre de la Relève albertaine parce que je suis un bon Canadien français.

Clément Arsenault

La Relève albertaine est un fameux mouvement qui nous entraine à être de vrais patriotes... Nous restons nous-mêmes, des Canadiens français.

Gérard Forget

La Relève albertaine dispose les jeunes à faire le bien à eux-mêmes et aux autres. Il faut parler français, chanter nos belles chansons et organiser des rencontres patriotiques.

Marc-Henri Chabot

J'aime à être un membre de la Relève Albertaine qui fait aimer notre belle langue et qui prépare les jeunes à faire face à l'avenir.

Gérard Chouinard

La Relève fera de moi un vrai citoyen.

Emmanuel Lepage

Je suis un nouveau membre de la Relève albertaine parce que je m'intéresse à ce mouvement seulement depuis le commencement de l'année scolaire. Je trouve ce mouvement bon parce qu'il aide à former notre vie chez nous, les jeunes Canadiens français.

Lise Tremblay

Notre jeu de géographie: les joueurs se placent comme ils le veulent. Le premier joueur dit un nom géographique, le deuxième doit trouver un nom qui commence par la dernière lettre du premier nom, le troisième un nom qui commence par la dernière lettre du deuxième nom et ainsi de suite. Les tours se suivent jusqu'à ce que les noms géographiques manquent. On donne seulement 10 secondes aux joueurs pour trouver un nom... et lorsque le joueur manque, il est hors du jeux. Plus nous jouons ce jeu plus nous devenons connaissant...

Le concours de bonhomme de neige: tous les écoliers de la Relève sont divisés en équipe de quatre; chaque équipe a un coin de la cour où se rouleront les bonhommes de neige; les juges seront les deux institutrices. Nous attendons avec impatience le Chinook qui mettra la neige molle et collante...

Les élèves,

par Lise Tremblay, secrétaire

* * *

St-Isidore

Bonjour, bonjour les amis,

Ce sont les jeunes de St-Isidore qui vous arrivent plein d'entrain. Comment va la Relève dans vos locaux? Nous sommes toujours heureux et intéressés de recevoir de vos nouvelles.

A l'occasion de la fête des Rois nous avons organisé une soirée familiale. Le roi et la reine qui furent élus étaient Robert Robert et Fernande Robert. Nous avions comme président Evens Lavoie. Notre cri de la soirée était "Jeunes de Saint-Isidore — Unissons nos efforts".

Notre deuxième soirée de la Relève a eu lieu le premier février à l'école de la paroisse. Le maître de récémonie était Gilles Bouchard, les responsables des chants, jeux et danses de folklore étaient Robert Robert, Brigitte Bergeron et Hélène Girard. Le cri de la soirée a été "Amusons-nous, chrétiens chez nous". Les jeunes de l'école avaient participé en préparant de belles affiches. Ces deux premières soirées de l'année 1958 furent des mieux réussies.

Nous avons pris l'initiative de nous faire un album dans lequel nous recueillerons tous les beaux articles français paraissant sur les journaux ou ailleurs.

Comme nous faisons tous partie du cercle Lacordaire, tous les mois, nous nous unissons aux gens de St-Isidore et Marie-Reine pour une soirée Lacordaire.

Comme vous le voyez, nous faisons notre possible pour que notre mouvement reste sur pied.

Nous espérons recevoir de vos nouvelles.

Les jeunes de la Relève de St-Isidore.

par Brigitte Bergeron, secrétaire

Saint-Edouard

Un carnaval de glace eut lieu à Saint-Edouard le 17 février. Le programme a été organisé par M. Armand Laing, professeur responsable de la Relève et l'Exécutif de la Relève. Ils ont envoyé des invitations à tous les parents et à quelques jeunes de Saint-Paul.

La journée du Carnaval était bien belle. Il y avait un beau soleil. Le nombre de personnes présentes (celles qui n'assistent pas l'école à Saint-Edouard) était environ trente. Les parents ont emmené leurs enfants pour la bénédiction des enfants qui avait lieu à une heure moins quart.

Le programme a commencé à une heure avec le chant bien connu parmi les Canadiens français, "O Canada". Aussitôt après nous avons commencé les courses des petits, des grades un à trois, et après ils ont tiré du câble. Les deux équipes ont montré beaucoup d'esprit de coopération. Ensuite quelques filles ont participé au jeu de l'aveuglette. Elles ont aussi fait la course d'équilibre. Quelques filles de Saint-Paul ont participé à ce jeu. Les jeune de Saint-Paul présents étaient: Pauline Poisvert, Juliette Côté, Vivianne Tremblay, Auréa Généreux, Paul Duteau, Louise Therrien et Albert Neveu.

Les jeunes des grades 4 à 5 ont participé à une course à obstacles. Après ils ont joué au gouret. Les plus grands des grades 7 à 11 ont eu leur tour, aussi. Eux, ont eu la course à obstacles. Aussitôt après deux équipes ont joué au gouret. L'équipe gagnante a joué contre une autre équipe.

Vers trois heures tout le monde est entré dans le gymnase pour le couronnement de la Reine du Carnaval et la distribution des prix. Tout le monde a eu beaucoup de plaisir.

Par l'équipe de: Denis Richer, Bernard Richer, Dominique Paquin, Gérald Richer

Quand le groupe fut rendu au gymnase, Monsieur Laing a donné l'agenda. Ensuite nous avons eut le couronnement de la reine. Soeur Principale, Sr Saint-Lionel, a.s.v., présenta la clef d'or de l'école à la Reine élue, Mlle Cécile Fontaine. Les prix des jeux furent ensuite distribués aux gagnants: Voici les noms des gagnants:

1 — Course à l'équilibre des grandes, Doreen Bourget; 2 — Course en patins des moyens garçons, Roger Roberge; 3 — Course en patins des moyennes filles, Suzanne Richer; 4 — Course à pieds des petits garçons, Eugène Roberge; 5 — Course à pieds des petites filles, Claire Fontaine; 6 — Course à pieds des élèves du grade un, Louise Hamel; 7 — Jeu à l'aveuglette, Yolande Roberge; 8 — Course à obstacles des grands garçons, équipe de Dominique Paquin; 9 — Gouret des moyens garçons, équipe de Roger Roberge; 10 — Gouret des Grands Garçons, équipe de Gérald Richer; 11 — Meilleur nom d'équipe, équipe de Bernard Richer.

Puis la Reine a choisi son prix, ainsi que les trois autres concurrentes qui étaient: Lillian Hamel, Gisèle Pelchat, Suzanne Richer. Ensuite nous avons eu la râfle. Ce fut la reine qui tira les billets. Le premier prix alla à M. Rosaire Thibodeau, de Cap-Santé, Qué. Le deuxième prix à M. Noël Pelchat, le troisième prix à Mlle Jeannette Chapdelaine, la quatrième à M. Albert Hurtubise, de St-Paul, et le 5e à Mme Aline Pigeon, de St-Paul, aussi.

Soeur Principale termina par un mot de félicitation et d'appréciation aux membres de la Relève et au professeur responsable pour le succès de l'après-midi, et un mot de contentement de voir la présence de plusieurs parents.

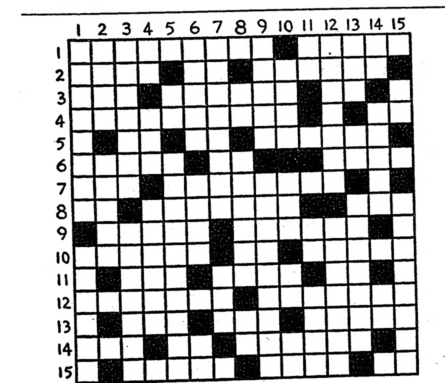
Rapport du comité suivant:

Lillian Hamel, Gisèle Pelchat, Doreen Bourget, Denis Roberge, Ghislain Dallaire, Antoinette Chapdelaine.

journal commercial dans notre pays

Montréal. — Le gouvernement australien a entrepris de publier au Canada un journal commercial mensuel, "Austral News" destiné à augmenter le commerce entre l'Australie et ce pays.

Le journal, publié à Montréal par le commissaire commercial du gouvernement australien, sera distribué gratuitement tous les mois aux associations commerciales et aux maisons d'affaires du Canada.



HORIZONTALEMENT

1—Lieutenant-gouverneur de la P.Q. en 1908. — Gouverneur anglais du Canada en 1878.
2—Ch.-l. de c. (Calvados). — Une personne. — Premier ministre de la P.Q. en 1874.
3—Marchera. — Dernier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. — Baryum.
4—Gouverneur de la Nouvelle-France en 1685. — Château des princes d'Orléans.
5—501. — Eminence. — Tué par Achille avec ses sept fils.
6—Il y a trente-deux... de vent. — Reçu. — Estonien.
7—Bison d'Europe. — Gouverneur général du Canada en 1893.
8—Xénon. — Peuvent prouver la richesse. — Planche.
9—Vedettes du cirque. — Effet d'un cautère.
10—Peut être agricole. — Milieu d'alpe. — Huitième intendant de la Nouvelle-France.
11—Romancier suisse. — Vous servira de guide, dans les Andes. — Abraham y vit le jour.
12—Il se donne pour brave. — Ne garde pas pour lui.
13—Centisthène. — Possèdent. Chasseur tué par Diane.
14—Interj. — Préfixe. — Mises en terre.
15—Itou. — Pour ranimer. — Chemin de halage.

VERTICALEMENT

1—Il fut tué pendant qu'il assiégeait Niagara. — Administrateur du gouvernement du Canada en 1865.
2—Administrateur du Canada en 1857. — Prénom fém.
3—Il se noya dans l'Hellespont. — Obtint avec peine.
4—Louis: — Ce n'est pas flatteur que de lui être comparée. — Attachions.
5—Douze mois. — Se distingua pendant le siège de Québec en 1690.
6—Qualifie un mauvais regard. — D'où part l'avion. — Abrév. pieuse.
7—Citées en justice. — Favorable à.
8—Hectolitre. — Ce n'est guère un prénom de petite fille. — Notre-Seigneur.
9—Cylindre de bois dur. — Un des premiers colons de Québec.
10—Il y en a dans l'urine. — L'Europe y est. — Négation. — Pronom.
11—Mesure chinoise. — Ibidem. — Petit-neveu de Jacques Cartier.
12—Dialecte italique. — Conduisent au Ciel si elles sont bonnes.
13—Roue à gorge. — Osmium. — Petit coin de fer.
14—Négociant. — Greffai. — Jupiter la fit vache.
15—Or. — Redoutée de l'accusé.

Solution de ce problème à la page 7

SAINT-PAUL

Mme J.-B. Longchamp est partie ces jours derniers avec M. et Mme Louis Tremblay (frère et belle-soeur) pour un voyage de quelques semaines par automobile. De Vancouver, ils se rendront à San Francisco, s'arrêtant en route en Orégon pour visiter M. et Mme Aurèle Meunier. De San Francisco, Mme Longchamp reviendra par avion, tandis que M. et Mme Tremblay continueront leur voyage avec une couple d'amis.

M. et Mme Antonio Brassard étaient à Edmonton en fin de semaine pour assister aux funérailles d'un neveu, M. Basil Tulloch, qui est mort accidentellement à Fort St-John. Lui survivent: son épouse (née Suzanne Gagnon, fille de M. et Mme Payment Gagnon) et trois enfants en bas âge.

On remarquait plusieurs visiteurs d'Edmonton à la paroisse dimanche: M. Almanzor Gill, M. et Mme Anthony Desaulniers, et M. et Mme Isaac Belland. Ces derniers sont venus visiter M. Onésime Belland qui est alité depuis un mois.

La semaine précédente M. et Mme Louis Belland, aussi d'Edmonton, passaient quelques jours avec la famille.

La première partie de cartes de la série annoncée pour le temps du Carême a eu lieu dimanche soir, sous les auspices des Dames de Sainte-Anne. Les joueurs de "500" et whist qui remplissaient une vingtaine de tables concourraient pour les prix, qui furent gagnés par Mmes Albert Noël et Edmond Duchesneau et MM. Camille Charron et Albert Noël pour le 500, et Mmes A. Chamberland et E. Pomerleau pour le whist. Quelques chansons et numéros de musique agrémentèrent la soirée, et au moment du goûter, toutes les tables furent rapprochées et on prit une tasse de café dans une atmosphère amicale et familiale. Des prix sont annoncés pour les gagnants des plus hauts points, pour les messieurs et les dames, durant la série. A dimanche prochain ?

Quelques baptêmes récents à la paroisse:

Rachel Lefebvre, fille de M. et Mme Raymond Lefebvre (née Fernande Gagné), baptisée le 16 février;

Claude Blanchette, fils de M. et Mme Fabien Blanchette (née Simone Poulin) baptisé le 16 février;

Paulette Michaud, fille de M. et Mme Roland Malo (née Berthe Malo) baptisée le 16 février;

Diane Allard, fille de M. et Mme Bertrand Allard (née Cécile Dallaire), baptisée le 16 février;

Roger Beaudin, fils de M. et Mme Florian Beaudin (née Elsie Kis) baptisé le 23 février;

Paul Breland, fils de M. et Mme Edwin Breland (née Thérèse Carrier), baptisé le 23 février.

Votre correspondante apprécierait beaucoup de recevoir un coup de téléphone si vous avez des visiteurs, ou que vous êtes au courant de quelque nouvelle intéressante. Le courrier deviendrait de ce fait de plus grand intérêt.

FORT KENT

A dix heures, mercredi matin, le cortège funèbre accompagnant la dépouille mortelle de M. Maxime Levasseur arrivait du Salon mortuaire "Memento" de Bonnyville. Les porteurs étaient MM. Philippe Baril, Caouette, M. Thuribe Bouchard, Joseph Collins, Edwin Collins, Martin Boutet.

Le R.P. Guy Michaud, o.m.i., fit la levée du corps et célébra la Sainte Messe assisté de M. l'abbé J. Lapointe, comme diacre et M. l'abbé Bussière comme sous-diacre. On remarquait également dans le choeur, M. l'abbé Carnier, curé de Végreville. Au choeur de chant: les RR. PP. G. Chevrier, D. Lafrance, Le Calvez, M. l'abbé E. Croteau ainsi que M. J. Sylvestre. Ce dernier rendit un bel "Ave Maria" avant l'absoute.

Dans la nef, plusieurs parents et amis s'étaient joints à la famille. On remarquait plusieurs Religieuses de la Charité d'Evron ainsi que nos Religieuses de Ste-Croix et celles de Sainte-Lina.

M. le curé Bussière présida les prières au cimetière où la dépouille fut inhumée près de celle de son épouse qui l'avait précédé dans la tombe en 1952.

M. Maxime Levasseur fut un pionnier de la première heure. Arrivé à Dunlingville en 1910, il s'établit avec sa famille sur un lot qu'il défricha. Son esprit de travail lui a valu de devenir un des meilleurs cultivateurs de la région.

M. Levasseur laisse pour pleurer sa perte, sept enfants: Mme James Collins (Laurie), M. Willie Levasseur, Mme Alphonse Baril (Rose), M. Henry Levasseur, M. Daniel Levasseur, M. Hervé Levasseur et Soeur Hélène (Lily) des Soeurs de la Charité d'Evron; dix-sept petits-enfants et dix arrière petits-enfants.

A la famille éprouvée, nous offrons nos profondes sympathies.

* * *

Depuis quelque temps, nous remarquons que M. Yvon Ducharme est revenu dans sa famille.

LEGAL

Après plus d'un mois et demi d'essai et de réunions d'Action rurale, une assemblée générale eut lieu à la salle de l'école vendredi soir dernier le 28 février. M. l'abbé Bouchard, curé de Brosseau, et chapelain diocésain de l'Action rurale du diocèse, revenant d'une tournée de prédication dans le secteur d'Action rurale du vicariat de Grouard, s'arrêtait chez nous pour prendre un premier contact avec notre secteur. Outre nos membres d'équipes déjà organisés et autres paroissiens intéressés, assistaient à l'assemblée les abbés Lachance, de Vimy, et Croteau, de Picardville, assistés de quelques-uns de leurs paroissiens. L'assemblée comptait sans doute en plus d'une soixantaine de membres. Après l'ouverture officielle de l'assemblée par notre responsable M. Louis Chauvet, M. le curé prit la parole pour souhaiter à l'abbé Bouchard, ainsi qu'aux visiteurs de l'étranger, la plus cordiale bienvenue. M. Chauvet fit ensuite un bref communiqué aux auditeurs, et ensuite demanda à Mme Robert Couture, la secrétaire de nous donner un rapport des activités de notre section jusqu'à date. Puis M. Chauvet présenta de nouveau à l'audience M. l'abbé Bouchard, qui nous fit part de notions précieuses sur la nature de l'Action catholique et en particulier de l'Action rurale, mouvement propre aux paroisses rurales de notre diocèse. Les auditeurs furent ensuite invités à demander des questions à M. l'abbé Bouchard, ce qui a permis de clarifier certains termes en Action rurale et en comprendre davantage le sens. Nous remercions l'abbé Bouchard de ses sages conseils et nous espérons pouvoir les mettre en pratique.

Nous avons baptisé dimanche dernier Cécilia-Marie Montpetit, fille nouveau-née de M. et Mme Hector Montpetit. Les parrain et marraine étaient M. Georges Ethier et Mme Marie Ethier, de Morinville. Aussi nous avons baptisé Madelaine-Rose-Marie Laforce fille nouveau-née de M. et Mme Albéric Laforce. Les parrain et marraine étaient Marcel et Yvonne Laforce. Nos sincères félicitations aux heureux parents.

M. Edouard Mercier, ainsi que son epouse et Lorraine Mercier petite-fille de M. et Mme Léo Mercier, ont dû faire un stage à l'hôpital la semaine dernière à la suite de blessures subies à l'occasion d'une collision avec une autre voiture, sur la grande route entre Legal et Vimy. Tous sont de retour chez eux. M. J.-B. St-Martin, M. Benoit St-Martin, M. Napoléon Régimbald revenaient de l'hôpital à la fin de la semaine dernière.

Cette semaine auront lieu les réunions suivantes: lundi soir, assemblée régulière des membres du FUA à la salle paroissiale; mardi soir réunion de l'équipe d'Action rurale du village chez M. et Mme Léo-Paul Toupin; mercredi soir à l'école assemblée régulière des commissaires d'école; jeudi soir trois assemblées d'Action rurale; pour l'équipe ouest Legal, chez M. et Mme Eddie Rivard; pour l'équipe est Legal chez M. et Mme Hervé St-Onge; pour l'équipe nord-est, chez M. et Mme William Demers. Nous espérons que les membres seront fidèles à faire acte de présence, et nous en invitons d'autres à rejoindre ces équipes.

Nous lançons une dernière invitation à tous nos paroissiens et amis des paroisses environnantes à notre Grand Bingo qui aura lieu à la salle de communauté, dimanche soir prochain, le 9 mars à 8h.30 p.m.

MORINVILLE

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que la santé de notre bon pasteur s'améliore sensiblement.

Vendredi soir le 28 février un groupe de Morinville s'est rendu à l'assemblée régionale de l'Action rurale, tenue à l'école de Legal sous la présidence de M. Louis Chauvet, de Legal. Comme on l'avait annoncé précédemment, M. l'abbé Gérard Bouchard, curé de Brosseau et aumônier diocésain de ce mouvement d'Action catholique était présent. L'assemblée était sans contredit très intéressante et vous verrez probablement un compte rendu dans le courier de Legal. Nous profitons de l'occasion pour remercier une fois de plus M. le curé Langevin de son aimable invitation. Vous viendrez nous voir à votre tour quand notre rêve d'avoir une section à Morinville sera devenu une réalité ?

Le club les Hirondelles composé d'une quarantaine de membres, dont Mme Léon Riopel (Charlotte) est la directrice, invite cordialement tous ses amis à venir assister à leur prochain concert de chant, dimanche le 9 mars. D'avance on peut avoir une haute idée de la qualité de ce qu'on entendra là, surtout si on se base sur les succès obtenus par ce club dans le passé. Mme Riopel pour sa part connaissant très bien la musique, ne manque pas, par conséquent aussi, de très bien diriger ses membres. N'allons pas oublier les lourds sacrifices que toutes ces personnes s'imposent, pour maintenir un club de ce genre... ils ont besoin, par conséquent de la compréhension et de l'encouragement des parents ainsi que des amis. Le comité de direction de ce club, se compose comme suit: M. Adolphe Boissonneault, président; Walter Hepler, vice-président et notre gentille Antonia Rivet, en est la secrétaire- trésorière.

Le prix d'entrée de ce concert est de 50 sous pour les adultes et de 35 sous pour les enfants. Levée du rideau à 8 heures.

Mme Robert Tellier, est allée passer la semaine dernière, chez son fils, M. l'abbé Léon Riopel curé de White Court, Mme Tellier, pour ce voyage était accompagnée d'un autre fils Roger.

M. Raym. McDonald qui avait organisé une partie de hockey entre les anciens jeunes joueurs de Morinville et ceux de St-Albert, nous informe que cette partie est remise au prochain dimanche où il fera assez froid pour patiner. Si les pronostics ne sont pas trompeurs ce pourrait fort bien être dimanche prochain à 2 heures. Sentezvous le besoin de rire...? Ne manquez pas cela, car nous verrons sûrement de ces anciens joueurs dans des situations plutôt cocasses.

Les responsables du Comité des Sports de Morinville, ont acheté une bâtisse située sur le terrain de l'Exposition à Edmonton, dans le but de la déménager près du Curling Ring, pour ensuite la convertir en arène. Cette bâtisse mesurant 180 pieds carrés et ne se déménageant pas on compte beaucoup sur l'aide de volontaires pour la démonter d'abord à Edmonton, puis la remonter une fois rendue ici. On compte aussi lui ajouter une annexe.

Le 2 mars 1958 M. l'abbé J.-Marie Martineau, vicaire, baptisait Marie-Rachelle-Irène Houle, née le 23 février, enfant de M. et Mme Hector Houle (Marie-Anne Ethier). Parrain et marraine: M. et Mme Emile Maisonneuve de Beaumont.

—Le caractère, c'est une volonté forte, dirigée par une tendre conscience.

Huxley

BEAUMONT

NOCES D'OR DE M. ET MME HERMAS CHARBONNEAU

Le 12 février, M. et Mme Hermas Charbonneau, au milieu de nombreux parents et amis, célébraient leur 50ème anniversaire de mariage. M. Charbonneau est né à St-Jérôme, comté de Labelle, P.Q., en 1882, et Mme Charbonneau est née le 2 avril 1885 au Bic, P.Q.

La journée débuta par une grand'messe d'action de grâces, à 10h.30 a.m. célébrée par M. l'abbé Lucien Robert, curé. Le dîner fut servi chez M. et Mme Charbonneau et le banquet le soir fut donné par les deux gendres et filles, chez M. et Mme Wilfrid Royer. Le toast fut présenté aux jubilaires par M. l'abbé Lucien Robert, qui les félicita d'être si alertes et vaillants pour leur âge et souhaita de fêter leurs noces de diamant.

En 1919 M. H. Charbonneau arriva à Beaumont pour y chercher un atelier de forgeron combiné avec garage pour auto. La décision fut rapidement prise et à la fin de juillet sa petite famille le rejoignait et depuis M. Charbonneau a occupé différentes charges. Homme qu'aucun travail ne rebutait il rendit de grands services à la paroisse en particulier à l'église et aux curés qui s'y sont succédés depuis 39 ans, étant tour à tour bedeau, chauffeur, gardien, toujours dévoué aux oeuvres extérieures d'entretien de pelouses et cimetière. Quant à son épouse elle a tenu le bureau de poste pendant 30 ans, elle fut présidente des Dames de Ste-Anne pendant bien des années et s'est fait une réputation commé décoratrice de gâteaux de noces. La famille de M. et Mme Charbonneau, qui ont perdu plusieurs enfants en bas âge se compose actuellement de 3 filles: Jeanne en religion des Filles de Jésus, Soeur Marie de la Compassion qui est actuellement à l'hôpital St-Vincent à Pincher Creek; Elizabeth, Mme Wilfrid Royer, de Beaumont et Rhéa, Mme Marcel Demers de Beaumont ainsi que 16 petits-enfants et un arrière petit-enfant.

La soirée débuta par du chant et la musique, par les enfants et petits-enfants. Une belle adresse fut lue par Marcel Royer l'aîné des petits-enfants et un bouquet spirituel offert par leur fille R. Sr Marie de la Compassion, fut présenté par la petite Cécile Demers. De nombreux cadeaux furent offerts par les parents et amis entre autres un mobilier de cuisine, 5 pièces, en cuivre et chrome. Après s'être bien amusés l'on servit un succulent goûter et on découpa le gâteau de noces à trois étages fait et décoré par la jubilaire elle-même. Tous se retirèrent enchantés de leur soirée espérant fêter des noces de diamants.

GUY

Baptême — Joseph-Robert Soucy, enfant de M. et Mme René Soucy (Madeleine Bouilly). Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Larose. Sincères félicitations aux heureux parents.

M. Fernand Bisson, à Edmonton, dernièrement.

A l'occasion d'une retraite sociale prêchée par M. l'abbé Gérard Bouchard à Tangente, la paroisse de Guy était représentée par M. et Mme Armand Gagné, MM. Wilfrid Bisson et François Jasmin.

Lors des élections le 19 février de la division de High-Prairie, M. Paul Gagnon fut élu grand commissaire. Félicitations.

A tour de rôle plusieurs malades font un stage plus ou moins prolongé à l'hôpital. A tous, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

M. Normand Gagné dans l'Aviation stationné à Borden, Ontario, a passé quelques jours dans sa famille.

PLAMONDON

Nos félicitations vont à M. et Mme Philip Plamondon à l'occasion de la naissance d'une fille née le 28 février.

M. et Mme Léo Phaneuf et leur petite fille, Dianne, de Saint-Boniface, Manitoba, ont visité des parents et amis pour quelques jours.

En promenade en fin de semaine chez leurs parents et amis étaient: M. et Mme Armand Beaudoin, de Beaumont; M. et Mme Wilfrid St-Jean et André Plamondon, evployés à Imperial Mills; Mme Léon LaPierre, de Egg Lake; M. Euclide Beaudoin d'Edmonton, et M. André Piquette, étudiant à l'Université de l'Alberta.

Mlle Cécile Gervais a passé la fin de semaine avec ses parents à Mallaig.

M. Alex Schaub fut hospitalisé récemment. M. Charles Gaudet l'a remplacé comme commis dans le magasin Co-op.

Mme Joe Dragon ainsi que M. David Plamondon ont passé quelque temps à Edmonton par affaires.

Mme A. Couture, d'Edmonton, est employée chez sa fille, Mme Charles Cadieux.

La douce température de ces dernières semaines, nous empêche de continuer nos jeux de gouret.

Falher

COLLEGE NOTRE-DAME DE LA PAIX

OU SONT LES MINES D'OR ? ? !

Il parait qu'en entendant cette question, bon nombre de mes lecteurs vont commencer à se gratter la tête... et... "Attends une minute... Tiens je l'ai! Y en a à Yellowknife, au Klondike, et..."

Et bien moi savez-vous ce qu'est ma réaction à une telle question? Je m'adosse contre le mur avec ma chaise, et je ris aux éclats! Oui je ris, et ça me prend plusieurs secondes à reprendre mon sérieux !

Non ! Je ne "tombe pas dans un mal"! Tout simplement, je me demande pourquoi vous vous forcez tellement pour me trouver plusieurs endroits où il y a de l'or! Pourquoi tant se forcer quand la réponse est si simple?

Je vous dis moi, que l'or, il y en a partout! Il y en a dans les rues de nos villages, dans les vastes champs dormants de nos fermes, dans nos églises, dans nos maisons, et partout, même sur nous-mêmes!

C'est un or fin et pur, brillant plus que le diamant, et plus léger que la plume! Quelque chose d'essentiel! Quelque chose qu'on aime à recevoir! Et personne passera pour un Séraphin en l'avouant!

Je dis de l'or! Oui de l'or en énorme quantité, et dont la source ne tarira qu'à la fin du monde!

Cet or, vous le voyez tous les jours! Je ne rêve pas; je ne plaisante pas; mais tout simplement je dis que nous sommes millionnaires avec l'or du soleil: ses rayons!

SEMAINE DE PROPRETE

La semaine passée nous avions le grand événement dont j'avais mentionné l'approche dans un article passé! Qu'était ce fait important? Vous l'avez déjà deviné: notre grande campagne de propreté!

Des pancartes sur les murs; elles sont là pour nous rappeler nos devoirs envers la propreté. Et quand on parle de propreté, on veut dire que ça s'applique partout, aussi bien en récréation, à l'étude, et dans les escaliers, que dans les dortoirs, à la chapelle et au réfectoire.

Il parait que c'est commode d'avoir des campagnes de ce genre. Certains de nos gars ont pris l'initiative et un goût de l'esthétique! Si bien qu'ils ont fait du beau travail dans le nettoyage à l'eau, de certains murs! En passant, disons que "Ti Charles" donnait l'exemple dans ce bel élan!

Si nous prenons la campagne au sérieux, il est certain que nous pouvons en tirer profit! Quand un beau groupe de gars comme nous se donne la main, il peut se faire que les résultats soient magnifiques! C'est pour le bien de tous, et pour la gloire de Dieu. En plus, tout le monde peut en retirer profit, puisque nous serons dans une maison plus belle, plus accueillante, et plus intéressante.

Quand nous serons devenus les anciens du Collège Notre-Dame de la Paix, nous pourrons dire fièrement: "Si ce collège est beau; c'est grâce aux anciens qui ont laissé l'exemple."

Ceci peut être dit sans orgueil !

NOTRE GRAND FESTIVAL: TRES BIENTOT!

Le 9 mars prochain, en la ville de Falher, au grand gymnase de l'école Routhier, aura lieu notre Grand Festival de la Chanson Française, auquel beaucoup de nos écoles du Nord participeront. Tous et chacun, sans AUCUNE exception, sont invités très cordialement. C'est de la culture dont chacun a toujours besoin; enfin quelque chose à encourager: c'est à voir, et surtout à ENTENDRE!

Et voilà pour ce qui est d'annoncer, au point de vue strict du mot. Mais vous savez certes, que ce festival c'est une affaire de toutes les écoles.

Cette année, ce sera quelque chose de plus grandiose! Ceux qui pratiquent les chants savent qu'une telle affirmation ne vient de moi. Elle est basée tout simplement sur la vérité.

Je ne décrirai pas ici tout le programme, car je sais que vous vous rendrez tous pour le voir, et l'entendre.

Quoi? Qu'est-ce que l'un de vous vient de me demander? Vous dites: "Quand c'est, ce grand Festival?"

Je répète avec joie pour tout le monde, (même pour ceux qui sont trop gênés pour demander une deuxième fois :)

DIMANCHE LE 9 MARS
A FALHER
A L'ECOLE ROUTHIER
à 1h.30 et le soir à 8h.

Normand Fontaine

Annonces classées

Entraînement d'aviateurs

A l'Immaculée-Conception

Tous les jours, à 4h. p.m. l'on récite le chapelet en commun devant la grotte de Notre-Dame de Lourdes. Bienvenue à tous !

Bourse Notre-Dame de Lourdes

En faveur du Grand Séminaire diocésain

"Si les fidèles aidaient, ne serait-ce qu'un seul candidat à la prêtrise, ils partageraient les mérites de toutes ses Messes et tous les fruits de sa sainte vie et de ses futurs travaux apostoliques".

Pie XII

Voici une autre liste de généreux donateurs:

Un prêtre
Mme Arthur Lamoureux, Lamoureux
Robert Bossé, Lamoureux
Edouard Courchesne, Lamoureux
Narcisse Godbout, Lamoureux
H. S. Coon, Fort Saskatchewan
Mlle Margaret Gray, Fort Saskatchewan
Léo Godbout, Fort Saskatchewan
Hubert Godbout, Fort Saskatchewan
Alois Grunthaler, Fort Saskatchewan
M. Hostyn, jr, Fort Saskatchewan
Mlle Blanche Lamoureux, Lamoureux
Mme H. Leroy, Fort Saskatchewan
M. et Mme Louis Langdeau, Fort Saskatchewan.

Envoyez vos offrandes à:
Bourse N.-D. de Lourdes
Boite 200,
Saint-Albert, Alta.

ST-JOACHIM

Les dirigeants du Centre Marial font un appel pressant au public demandant de leur venir en aide afin qu'ils puissent continuer leur oeuvre qui est de donner des repas aux indigents. Voilà chers lecteurs une belle occasion qui vous est offerte pour votre charité du carême.

Nos condoléances à M. St-Martin à l'occasion du décès de son fils David (Roy) dont les funérailles eurent lieu la semaine dernière à St-Joachim.

M. et Mme P. Monast, Mlles Gisèle Vir, Ida Grenier, Gisèle Labonté et Rousseau ont profité de l'excursion des skieurs en se rendant à Jasper y passer la fin de semaine. Ils ont bien joui de leur voyage.

Sincères sympathies à M. Maurice Marchand dont la mère est décédée dernièrement à Forget, Sask.

Dimanche soir Mme A Cantin, garde-malade diplomée, donna une conférence aux jeunes filles du Club Alouette, elle avait pour sujet: La garde-malade.

Le Dr Moreau donna aussi une conférence aux jeunes gens et jeunes filles de la paroisse.

VIMY

Le 11 février, à l'occasion du centenaire de la 1ère apparition de la Vierge Immaculée, à la petite Bernadette Soubirous, M. le curé célébrait une messe pour les élèves de l'école et leur donna un petit sermon de circonstance.

Jeudi le 27 février, l'Alberta Wheat Pool avait son assemblée annuelle et un film. Plusieurs se rendirent sur l'invitation de M. Fernando Carrière, agent pour la compagnie.

Mme Y. Bruellou est retournée à l'hôpital après un court séjour chez elle.

M. François Apchin passait aussi quelques jours à l'hôpital.

Saint-Joachim

Fête Baden-Powell

Une semaine s'est écoulée déjà, et pourtant, je suis encore sous le charme de ce magnifique groupement des jeunes de St-Joachim.

En effet, le dimanche 23 février, Jeannettes, Louveteaux, Guides, Scouts et Routiers célébraient avec pompe l'anniversaire de leur fondateur, Lord Baden-Powell. La grand'messe paroissiale à onze heures, les réunissait tous dans les premiers bancs de la nef et aussi à la table de communion où ils édifièrent la nombreuse assistance par leur recueillement et leur belle tenue.

Dans l'après-midi, il y eut promesse solennelle de plusieurs chefs, assistants et membres de tous les groupes, à la suite d'une courte allocution par leur aumônier, le R.P. Hector Ferland, et en présence de M. Richard Arcand, Commissaire de la Fédération des Scouts Catholiques. Cette imposante cérémonie à laquelle assistait un grand nombre de parents et amis de nos jeunes, fut suivie de la Bénédiction du St-Sacrement, chantée par quelques Routiers.

Mais tout n'en finit pas là ! Pour répondre à l'invitation de leurs jeunes, les dignitaires de la paroisse, les membres du Comité Protecteur et les parents se rendirent tous à la salle paroissiale où leur fut servi un excellent souper pendant lequel la bonne humeur, la joie de se retrouver, même un brin d'orgueil chez les papas et les mamans (pourrions-nous les en blâmer?) surent régner en maitres. J'oserais même dire que beaucoup n'ont même pu entendre les airs mélodieux de La Traviata qui nous parvenait au travers des rires et des éclats de voix.

Quand les estomacs furent très bien remplis, M. Jacques Baril, mieux connu sous le nom de "CHEF", en maitre de cérémonie bien avisé, nous présenta à tour de rôle ceux qui devaient nous donner le compte rendu des activités de leur groupe respectif pour l'année écoulée: M. Noël Constantin, pour les Routiers, M. Ernest Leclerc, Scoutmestre, M. Marcel Arcand, Chef de Meute, Mlle Elise Chartrand, Cheftaine des Guides et "la petite Marie Lamothe" pour ses petites Jeannettes. Bravo! les jeunes, vous avez bien fait ça! Puis quelques discours par le R.P. Gérard Labonté, curé, MM. Lucien Bédard, président du Comité Protecteur, et Richard Arcand, Commissaire Provincial, et ensuite un très intéressant film sur Lourdes montré par M. A. St-Pierre clôtura la soirée et tous se séparèrent en emportant de cette fête un souvenir inoubliable.

Au nom de tous les parents et au mien personnel, je remercie bien sincèrement tous les responsables pour les différentes organisations de cette "journée des jeunes" et je tiens à féliciter chaleureusement nos jeunes chefs qui ont compris le bien qu'ils peuvent faire à la jeunesse grandissante, et surtout qui savent apprécier et se souvenir que le même inestimable dévouement leur fut accordé à eux-mêmes, il n'y a pas tant d'années en arrière.

Une Maman Reconnaissante

—La calomnie est comme une fausse monnaie: bien des gens qui ne voudraient pas l'avoir émise la font circuler sans scrupule.

Comtesse Diane

Alliance française

Poursuivant son programme de conférences, l'Alliance française organisait, vendredi dernier dans la salle de l'Union des Fermiers une petite réunion très intéressante. Le mérite en revenait d'abord à notre orateur invité et au choix du sujet traité.

Mme Margaret McKenzie, jeune et très sympathique compatriote de langue anglaise, et parfaite bilingue, nous surprit par son érudition et nous charma par sa simplicité. Elle a séjourné trois ans en France, dont deux à Paris où elle obtint son doctorat es-Lettres à la Sorbonne, ayant soutenu une thèse sur André Gide. Elle obtint ensuite son B.A. de l'université de l'Alberta, et aida le Dr Greene dans l'enseignement du Français à l'université.

En langage clair, simple, dépouillé de tout artifice oratoire, Mme McKenzie fit revivre devant nous la figure éminemment attachant de ce grand homme Antoine de Saint-Exupéry, Saint-Ex pour ses amis, dont la vie et l'oeuvre se confondent en une parfaite réussite humaine: une vie d'action, d'héroïsme, une oeuvre de poète, de mystique.

Deux disques, aimablement prêtés par le Dr Greene, ajoutèrent encore à la qualité de l'exposé. L'un nous fit entendre la voix elle-même de Saint-Ex, et par l'autre nous écoutâmes quelques dialogues charmants du "Petit Prince".

M. Maurice Lavallée, qui avec son amabilité coutumière et en termes choisis remercia la conférencière, la félicita particulièrement pour sa maîtrise de la langue française, ainsi que pour le choix heureux des citations qui émaillèrent son récit.

Par un hasard disons providentiel, une personne de l'assistance nous révéla avoir connu personnellement St-Exupéry durant la guerre, peu de temps avant sa mort, et nous rapporta même des circonstances peu connues de sa disparition glorieuse en plein ciel au-dessus de la Méditerranée. De telles révélations d'une amitié vécue avec un homme comme Saint-Exupéry ne pouraient mieux conclure la causerie de Mme McKenzie.

Cet invité, de passage, qui nous honorait de sa présence, était M. Robert Hollier, Directeur des Services officiels du Tourisme Français, de Montréal, en tournée dans l'Ouest. Il consacrait cette fin de semaine à contacter les principales personnalités de votre ville, et les intéresser aux activités touristiques de la vieille Europe qui pour cette année seront dirigées vers deux pôles principaux: la superbe réalisation technique de l'Exposition Internationale de Bruxelles, et ce grand miracle de la foi catholique, cet élan spirituel de huit millions de pèlerins vers la grotte de Lourdes, où viendra très probablement s'agenouiller Sa Sainteté Pie XII.

Monsieur Hollier établit des premiers contacts très cordiaux et nous promit de revenir. Nos voeux l'accompagnent.

L'Alliance française invite cordialement tous ses membres et amis à assister à une représentation de Gala organisée par les Elèves de Français de l'université, au **Studio-Théâtre, le samedi 8 mars.** Au programme deux comédies en 1 acte, l'une de Morivaux, l'autre de Courteline.

Faisons-nous un devoir d'aller encourager par notre présence et nos applaudissements nos universitaires qui s'intéressent à notre langue. L'entrée est gratuite et des rafraîchissement seront servis.

Réservons aussi la date du **jeudi 13 mars, Ecole Grandin,** qui est celle du passage à Edmonton du conférencier **Pierre de Boisffre, critique littéraire de grand renom**

M. De Boisdeffre nous entretiendra du **théâtre de Jean Anouilh. —** On parle beaucoup ces temps derniers de restaurer le groupe théâtral français à Edmonton, nul doute par conséquent qu'une nombreuse assistance viendra écouter M. de Boisdeffre.

Nous vous remercions à l'avance et vous disons: à samedi prochain 8 mars au Studio Théâtre, Campus de l'Université.

Le Comité

BREYNAT

BAPTEMES

Le 5 février 1958, Allen Dale Plamondon, fils de Jean Plamondon et de Jeanne Duperron.

Le 6 février 1958, Patricia-Louise-Anne LeBlanc, fille de Wilfrid LeBlanc et de Jean King.

VISITEURS

En fin de janvier, la R. Mère Marie-Ludovic, supérieure régionale des SS. de Notre-Dame de la Croix et son assistante venaient faire la visite canonique chez leurs Soeurs à Breynat.

M. Eugène Trottier, le propagandiste de l'ACFA, accompagné du R.P. Pelletier, curé de Breynat, nous amenaient les Révérendes Soeurs. M. Trottier fit ici du bon travail et les gens furent généreux.

Le 15 février, nous avions l'immense plaisir de recevoir dans notre école le cercle Pie XII de l'AEBA.

Le même jour réunion annuelle de la commission scolaire de l'école Sainte-Thérèse de Breynat.

ACCIDENT

Le 13 février un de nos paroissiens, Henri Cyre fut écrasé à mort sous les roues d'un gros camion dans un chantier à une trentaine de milles au nord de Breynat. Cet accident affecte beaucoup la paisible population.

Le service eut lieu le 18 février. L'église était trop petite pour loger tout le monde. Cette mort nous prêche la prudence naturelle et surnaturelle.

Les compagnies exploratrices pour l'huile et minéraux entrent depuis plusieurs semaines dans notre nord. Espérons qu'elles trouvent tout ce qu'elles cherchent pour nous apporter l'expansion du pays et surtout un chemin vers le grand. Breynat deviendra-t-il la porte vers le nord ?

Association Belgo-canadienne

L'Association Belgo-canadienne donnera une soirée le 13 mars à 8 heures dans la salle de la compagnie de gaz, 10124-104 rue. Il y aura de la musique Belge et le lunch sera servi. Ceux qui désirent réserver des places sur l'avion Belge qui part en juillet pour l'exposition Universelle de Bruxelles, pourront le faire pour la dernière fois ce soir-là.

Cédule des Retraites Fermées

Etoile du Nord, Saint-Albert

Les retraites sont de 2 jours, commençant à 7.30 et finissant à 7h. p.m., du mardi au jeudi et du vendredi au dimanche.

11 au 13 mars — Couvent l'Assomption
18 au 20 mars — Collège St-Jean

Hommes (avril 2 - 5)
Dr L.-P. Mousseau, 9841 - 110 rue — tél. 23673
M. Gérard Diamond, 6907 Hardisty Dr. — tél. 60118

Dames (avril 25 - 27)
Mme W. Z. Hirist, 9917 - 162 rue — tél. 894372
Mme E. Gaumont, 10850 - 96 rue — tél. 43608

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à
Rév. P. Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, Tél. 50

Chronique de CHFA

"à prendre ou à laisser..."

par Marcel Couture

LE CLUB DE LA RADIO 1958

On parle de plusieurs projets présentement à CHFA. Entre autres, on parle de la campagne annuelle du club de la radio 1958 qui bat son plein. Tous les matins de 9h.05 à 9h.25, Marguerite Kemper et Marcel Couture vous apportent les dernières nouvelles en marge de cette campagne. On profite de l'émission pour donner la liste des souscripteurs au jour le jour.

QUI SERA MISS CHFA ?

On parle aussi de Miss CHFA. Il s'agit là d'une tradition à implanter. Qui sera-t-elle? Personne ne le sait encore, bientôt... mais n'anticipons pas. Ne croyez pas surtout à une force monumentale. Il faut croire au sérieux de ce concours. Quoi qu'il en soit, il faut qu'il remporte le plus grand des succès. Le couronnement de Miss CHFA aura lieu lors d'une soirée gala. Nous en reparlerons.

LE RADIO-THEATRE DE CHFA

On parle également de Radio-Théâtre à CHFA. Cette émission hebdomadaire serait réalisée le dimanche en soirée. Je n'apprendrai qu'à peu de gens que l'art du théâtre chez nous n'est pas un art de très grande popularité. Je parle bien sûr du "bon" théâtre. Il y eut des saisons théâtrales à Edmonton, et avec beaucoup de succès, mais depuis quelques années plus rien, ou si peu d'activité de ce côté-là qu'il vaut mieux ne pas en parler. De façon générale le public se fait tirer l'oreille. A tel point qu'on en vient à se demander si l'on peut jamais espérer réussir à implanter chez nous un théâtre de qualité qui soit populaire. Et voilà l'aspect du problème qui doit nous intéresser à CHFA. Le théâtre est-il possible chez nous et, si oui, de quelle façon l'est-il ?

Jean Doat, directeur du Conservatoire de la Province de Québec à Montréal affirmait il n'y a pas si longtemps que le théâtre est un besoin naturel d'une communauté. Est-ce un besoin vital comme le soutenait également Jean-Louis Roux, comédien de la scène, de la radio et de la télévision canadienne. Je ne saurais peut-être pas y répondre; du moins ici dans cette courte chronique, mais si le sujet intéresse les auditeurs de CHFA, nous le reprendrons non seulement pour en discuter, mais nous établirons une formule d'urgence afin d'intéresser l'élite canadienne et française de l'Alberta. Un Radio-Théâtre par semaine... qu'en dites-vous ?

SI LE RIDICULE TUAIT...

Un annonceur bien connu de Radio-Canada compare le Jell-O à une peinture de Michel-Ange. Le ridicule nous tuera.

DES LIENS PLUS FERMES ENTRE LA FRANCE ET L'OUEST CANADIEN

Monsieur Robert Hollier, Directeur du Service Officiel du Tourisme Français au Canada nous recevait samedi dernier à l'occasion de sa première visite dans la capitale Albertaine. Au cours d'une entrevue accordée à MM. René Goblot et Marcel Couture de l'émission **"Au Jour le Jour"** en ondes tous les jours de 5h.45 à 6h. de l'après-midi, il fit part de son intention de nouer des liens plus fermes entre la France et l'Ouest Canadien.

L'EMISSION DE LA SEMAINE... RECITAL

Mlle Marguerite Piché, soprano de notre ville et annonceur à CHFA remporte un beau succès avec son émission "Récital" qui passe sur nos ondes, tous les dimanches soir à 8h.30. Comme on le sait, cette émission est réalisée également avec le concours de M. et Mme Charles Ferland.

EMISSIONS RELIGIEUSES

En plus de la prière du matin diffusée tous les jours des studios Maria-Goretti par le R.P. Mercure, o.m.i., le poste CHFA diffuse également le chapelet des mêmes studios grâce à la générosité d'un groupe de citoyens. Signalons aussi "Recueillement" qui termine en beauté les émissions de votre poste français. Près de dix heures d'émissions religieuses sont en ondes chaque semaine à CHFA.

PRIMEUR A MUSIQUE SANS PASSEPORT...

"Musique Sans Passeport" présentait en exclusivité, dimanche soir dernier, le jeune chanteur belge Jacques Brel. Nous sommes redevable de l'originalité de cette réalisation, laquelle comme on le sait est signé Laurier Leclair. Cette émission est à l'horaire de CHFA, tous les jours de la semaine sans exception, de 10h.15 à 11h. du soir.

COURRIER VOLUMINEUX A LA BOITE AUX SURPRISES

Boîte aux Surprises, émission pour les jeunes que réalisent Marguerite Piché et Marcel Couture, a fait des heureux vendredi dernier, lors du tirage Palm Dairies et Hunter's Potatoes Chips.

Mlle Thérèse Vaugeois, de Legal, a gagné une magnifique montre grâce à la preuve d'achat de fromage Cottage de Palm Dairies.

Les autres gagnants sont Mlles Juliette Collin, de Donnelly, et Sylvianne Leboeuf, de Egg-Lake, et MM. André Lagacé, de Donnelly, et Yvon Rondeau, de Bonnyville. Félicitations à tous ces jeunes.

ON DIT BEAUCOUP DE BIEN DE...

On dit beaucoup de bien de l'émission "Radio-Pyjamas" où prône tous les matins le sympa Roger Drolet. On sait également que cette émission retransmet en direct une revue objective de l'actualité par René Lévesque de Radio-Canada.

C'est le René Lévesque de tous les jours, sans artifice, simple et direct. C'est l'une de ses grandes qualités et ses auditeurs le retrouvent lorsqu'il fait chaque matin, à Radio-Pyjamas, ses commentaires en marge des nouvelles internationales et nationales.

Tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement, Lionel Forestier agrémente l'heure du repas du midi, à **Musique en Dinant.** Enfin, signalons de nouveau que **Vos Requêtes** passent tous les après-midi à l'émission le **Ranch 680** qu'anime Tharcis Forestier. Ce dernier réalise également une revue sportive hebdomadaire en ondes depuis 15 jours, tous les dimanches soirs, à 8h.15 précises.

LE MOT DE LA FIN

Le Directeur des programmes propose et son équipe dispose...

A la semaine prochaine.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

Lundi au vendredi

6.45—Bonjour
6.50—Prière du matin
7.00—René Lévesque
7.05—Radio-Pyjamas
7.30—Nouvelles
7.35—Radio-Pyjamas
8.00—Nouvelles
8.10—Nouv. sportives
8.15—Radio-Pyjamas
9.00—Nouvelles
9.05—Entre 2 chansons
9.25—Avec Simone
9.30—Fémina
9.45—Int. musical
9.50—Nouvelles
10.00—Jeunesse dorée
10.15—L'ami Pierre
10.30—Pous vs mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Palmares chanson
11.30—Réveil rural
11.45—Le journal agricole
12.00—Nouvelles
12.10—Nouv. sportives
12.15—Musique en dînant
1.00—Impromptu
2.00—Ranch 680
3.00—Cav. des ondes
3.45—Radio-S.-Coeur
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Int. musical
4.15—Moi j'men fous
5.15—Boîte aux surprises
5.45—Au jour le jour
6.00—Nouvelles, sports
6.15—En direction de...
6.30—Hom. et son péché
6.45—Le Chapelet
7.00—Clinique du coeur
7.15—Vie quotidienne
8.00—Nouvelles, et com.
9.00—Prog allemand
9.30—Prog. ukrainien
10.00—Nouvelles
10.05—Mus. sans passeport
11.00—Adagio
11.30—La fin du jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Samedi

6.45—Bonjour
6.50—Prière du matin
7.00—Nouvelles
7.05—Prog. de Falher
7.30—Nouvelles
7.35—Prog Girouxville
8.00—Nouvelles
8.10—Nouv. sportives
8.15—Prog. de St-Paul
9.00—Nouvelles
9.05—Prog Morinville
9.30—Le Maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Côté cour, c. jardin
10.30—Tante Lucille
11.00—Prog. Bonnyville
12.00—Nouvelles
12.15—Musique en dînant
1.00—Impromptu
2.00—Ranch 680
3.00—Opérette du sam.
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.10—Intermède mus.
4.15—Peuplades du Nord
4.30—Heur cath. en Cri
5.00—Inter. musicale
5.30—Message de l'Im.
5.45—Collégiale
6.00—Nouvelles, sports
6.15—Chez Ti-Pit
6.45—Le Chapelet
7.00—Chronique Can.
7.30—Kiosque à chansons
8.00—Nouvelles
8.10—Soliste invité
8.30—Club 4 As
9.00—Prog. Allemand
9.30—Prog. Ukrainien
10.00—Nouvelles
10.05—Mus. sans passeport
11.00—Nouvelles et sports
11.05—Adagio
11.30—Fin du jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Dimanche

8.50—Bonjour
8.55—Nouvelles
9.00—Préd. carême
10.00—Cavalcade
10.30—¾ d'h. de Ste-Anne
10.45—Perspectives inter.
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique légère
12.15—Nouvelles
12.25—Nouvelles sportives
12.30—Prog italien
1.00—Prog juif
1.30—Heure de l'opéra
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.05—Orchestre du jour
4.30—H. Rosaire polonais
5.30—Petites symphonies
6.00—Match intercité
6.30—Radio-Marie
6.45—Relève albertaine
7.00—Emission spéciale
8.00—Nouvelles
8.15—Revue sportive
8.30—Sons et parfums
9.00—Prog. allemand
9.30—Prog. ukrainien
10.00—Nouvelles et sport
10.15—Sans passeport
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Horaire des émissions spéciales

Lundi
7.30—Rencontre
8.30—Vie ouvrière

Mardi
7.30—Radio-Parents
8.30—Prog. italien

Mercredi
7.30—Sur les boulevards
8.30—Rythme latin

Jeudi
7.30—Tour de valse
8.30—Musique de ballet

Vendredi
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Chanson canadienne
10.15—Affaires de l'Etat

Club de la Radio 1958

M. le Juge C.-E. Gariépy, 10145-123e rue
M. Paul Mahé, 7611-94A avenue
S.E. Mgr Henri Routhier, Vicaire apostolique de Grouard
M. Paul Dubuis, 10564-98e rue
R.P. Jean Patoine, o.m.i., 9916-110e rue
M. J.-L. Paquette, Donnelly
Mme S. Holgate, 12417-105e ave
Comité Local de la Relève albertaine, Ecole de St-Paul
Comité de la Relève albertaine, Collège N.-D. de la Paix, Falher
Comité de la Relève albertaine, Jean-Côté
M. P.-J. Dandeneau, 11919-125e rue
M. Alphonse Ouellette, St-Paul
M. l'abbé Langevin, curé de Legal
M. Charles Valiquette, Morinville
Rév. Srs de Ste-Croix, 8527-112e rue
M. J.-M. Drouin, St-Paul
La Cité Etudiante, Collège St-Jean
Dr Louis-G. Mandin, St-Paul
R.P. Roméo Levert, o.m.i., Lac-la-Biche
Frère Joseph Lacroix, o.m.i., Lac-la-Biche
Académie St-Joseph, Lac-la-Biche
Mme Camillia Pelletier, 9815-92 ave
M. Jos.-Arsène Therrien, 10521 ave Jasper
Dr Joseph Boulanger, 10018-102A ave
Mme Joseph Boulanger, 10018-102A ave
Mme Marie Montpetit 10745-102 rue
Dr L.-P. Mousseau, 7 édifice Le-Marchand
M. Jos Thérien, Legal
M. R. Trottier, 11356-95e rue
Rév. M. E. Murphy, 11113 chemin St-Albert
Me Lionel-R. Tellier, 431 édifice Tegler
M. Gérard Rousseau, Morinville
M. Ephrem Rousseau, Morinville
M. E.-A. Rocque, 10317-107 ave
M. l'abbé Edmond Croteau, Thorhild
R.P. Georges Crevrier, o.m.i., Bonnyville
R.P. Daniel Lafrance, o.m.i., Bonnyville
M. Edouard Lefebvre, Morinville
Rév. Sr Supérieure des Filles de Jésus, Plamondon
M. George Desjarlais, Lac-la-Biche
Mlle Angèle-B. Simon, 11913-91 rue
Hôpital Général d'Edmonton
M. et Mme Henri de Savoye, 10614-98 ave
M. et Mme Léopold Magnan, Beaumont
M. l'abbé J.-M. Martineau, Morinville
M. Pierre Guimond, Hinton
M. Gérard Diamond, 10740 ave Jasper
M. Emile Dupuis, 10740 ave Jasper
M. Raymond-J. Wiart, Castor
Dr Arthur Piché, 10 édif. LeMarchand
M. Hormidas Lord, St-Paul
Mme Marie-Anna Journault, St-Paul
M. Roméo-B. Lamothe, Bonnyville
M. Alex-J. Bérubé, Beaumont
M. Freddy Audy, 9513-106 ave
M. George Lapierre, Calgary
Hôpital St-Joseph, Végreville
M. Omer Gingras, Bonnyville
M. E. Blouin, Dawson Creek
M. Jean Baril, Foyer Youville
Anonyme, Girouxville
Rév. Srs Ste-Croix, Girouxville
M. Wilfrid Bisson, Guy
M. Paul-A. Sicotte, Falher
M. T.-H. Therriault, Falher

Président de la Commission des lieux et monuments historiques



L'honorable Alvin Hamilton, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, a annoncé que M. l'abbé Antoine D'Eschambault, de Genthon (Man.), a été nommé président de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. — M. l'abbé D'Eschambault est membre de la Commission depuis 1938. — M. l'abbé D'Eschambault est curé de la paroisse de Genthon (Man.) et il était auparavant Chancelier de l'archevêché de St-Boniface. Il est né à Letellier (Manitoba) et il a fait ses études au Collège de Saint-Boniface, à l'Université du Manitoba, à l'Université Laval et au Grand Séminaire de Québec. Il a été ordonné prêtre à Saint-Boniface en 1921. Il est docteur en théologie et en droit canon. — M. l'abbé D'Eschambault a passé trois ans au Collège canadien de Rome et, pendant ce temps, il a visité différents pays d'Europe, et plus particulièrement la Pologne. Ancien président de la Société historique de Saint-Boniface, il a été l'un des organisateurs du centenaire de la Vérendrye, en 1938. M. l'abbé aint-Boniface. Il est né à Letellier (Maçaise du Service d'éducation pour adultes de l'Université du Manitoba et il fait partie du Conseil consultatif de cette université.

—Le secret des caractères énergiques, c'est l'énergie des convictions. Là où les principes ne commandent plus, la volonté tourne au gré de l'intérêt.

E. Caro

Grand Bingo
dimanche le 23 mars,
à 8h. p.m.
.. au gymnase du ..
Collège Saint-Jean,
organisé par
l'Amicale
Tous les prix seront
d'une valeur
minimum de $25.00.
Venez en foule !

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(Semaine du 10 au 15 mars 1958)

LUNDI et MARDI: E. Gagnon, s.j.
(L) La messe... monotone? — (M) La messe: prière au bas de l'autel.
Ch.: (L) Inst. Fam., Mominingue—(M) Paroisse Hébertville, Lac St-Jean

MERCREDI: V. Colozza, s.j. "Le Pape a besoin de nous"

JEUDI: Chanoine R. Drouin "Le sens du péché"
Ch.: FF. Ecoles Chrétienne, Ste-Foy

VENDREDI: G. Tremblay, s.j. "La force du sexe faible !"
Ch.: SS. Bon Conseil, Chicoutimi

Edmonton CHFA 680 3.45 p.m.

Le chapelet à CHFA

MARS 1958

5. La famille de M. et Mme Dr Angus Boyd, d'Edmonton
6. La paroisse St-Vital de Beaumont
7. Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert
8. La famille de M. et Mme William Girard, d'Edmonton
10. Les familles de Mme Clara Gervais et Yvonne Lauze, de Falher
11. M. l'abbé Fernand Croteau, curé, de Picardville
12. La paroisse St-Emile de Legal
13. L'Armée bleue (M. et Mme Pierre Moret), d'Edmonton
14. La ligue des Dames catholiques, de Spirit-River
15. Les familles Lucien Hétu et Alphonse Baril, de Bonnyville
17. La famille Camille Moulin, de Falher
18. La famille de M. et Mme Joseph St-Martin, d'Edmonton
19. Les RR. SS. Filles de Jésus de Morinville
20. Les familles, Joseph Hamel et B.-J. Dessureau, de Bonnyville
21. La famille de M. et Mme Dr Joseph Moreau, d'Edmonton
22. La famille de M. et Mme Alphonse Simon, d'Edmonton
24. Le théâtre Gaîté de Falher
25. Les familles Diamond Dupuis et Dunn, d'Edmonton
26. Les familles Elie et Léo Caouette, de Bonnyville
27. La famille Ernest Leboeuf, de St-Paul
28. La famille de M. et Mme Joseph Deslauriers, de McLennan
29. La famille de M. et Mme Dr Richard Poirier, Edmonton
31. Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.

—La croix, qui joint le ciel à la terre et tend ses bras vers tous les espaces, est le symbole mystérieux de l'unité universelle que, par une souffrance infiniment généreuse et une stricte justice, établit l'amour divin.

P. Sertillanges, o.p.

—Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes ne valent pas le moindre des esprits; tous les corps ensemble, tous les esprits ensemble ne valent pas un mouvement de charité.

Pascal

* * *

—Qui cherche un ami sans défaut ne trouvera jamais d'ami.

(Proverbe turc)

—Si je n'étais pas catholique de conviction, je voudrais l'être, rien que pour avoir un balcon d'où je pourrais regarder ces idées modernes, malades et anémiées.

Paul Bourget

* * *

—Se faire tout à tous pour les gagner tous au Christ.

Saint Paul

Appel à la conscience civique des électeurs

Rome. (CCC) — La Commission épiscopale pour la haute direction de l'Action catholique italienne a dressé un appel aux fidèles pour qu'à l'occasion des prochaines élections générales, ils s'acquittent de leurs devoirs civiques "suivant les prescriptions de la conscience chrétienne."

Cet appel, dit un communiqué publié par la Commission que préside Son Em. le cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, est motivé par "les graves devoirs civiques qui réclament un effort unanime et actif de la part des catholiques italiens, afin d'éviter toute aventure dangereuse pour la religion et pour la patrie".

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 2 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, VERMILION, (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et aux bureaux de poste de Calgary et Vermilion, (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou, par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 février 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 26 MARS 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, WHITEWOOD (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.), du bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Regina (Sask.), et au bureau de poste de Whitewood (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 20 mars 1958 à l'égard du CONTRAT No 2/58/TCH-B, Infrastructure stabilisée bitumineuse, mille 29.5 à mille 51, route transcanadienne, parc national de Banff (Alb.).

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.; de M. O.H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e Rue, Edmonton (Alb.); de M. J.A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705-169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alb.); de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alb.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira le devis de l'ouvrage précité, sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque **VISE** ou de mandat-poste à l'ordre du **RECEVEUR GENERAL DU CANADA.** Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 19 février 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 16 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., HAMIOTA (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Brandon et Hamiota (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 février 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 2 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE, COLEMAN (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et aux bureaux de poste de Calgary, Lethbridge et Coleman (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 26 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE PUPITRES, DEUX CORPS DE TIROIRS, A DESSUS PLATS, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec ((P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE PUPITRES DE SECRETAIRE, A DESSUS PLAT; DEUX CORPS DE TIROIRS, POUR MACHINE A ECRIRE, A LIT FIXE; UN CORPS DE TIROIRS ET DESSUS PLAT; DEUX CORPS DE TIROIRS, DESSUS PLAT ET EN SAILLIE, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec ((P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.) du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, AVEC SERRURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec ((P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488 Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CASES POSTALES A SERRURE POUR LE GOUVERNEMENT FEDERAL PAR TOUT LE CANADA", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec ((P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA LA FOURNITURE D'ARMOIRE A PAPETERIE, HAUTEUR DE COMPTOIR ET PLEINE HAUTEUR", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins. Québec ((P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHAISES A BRAS, CHAISES A BRAS PIVOTANTES ET BASCULANTES ET CHAISES DROITES, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec ((P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 2 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE, YOUNGSTOWN (ALTA.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et aux bureaux de poste de Calgary et Youngstown (Alb.)

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 25 mars 1958 à l'égard du CONTRAT No 4/58/TCH-Y, Infrastructure stabilisée bitumineuse, mille 12.0 à mille 28.4, route transcanadienne, parc national Yoho (C.-B.).

On peut consulter les devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O.H. Leicester, directeur régional ministère des Travaux publics, 10018-105e Rue, Edmonton (Alb.); de M. J.A. Flatt, ingénieur-surveillant 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700 édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alb.); de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alb.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira le devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque VISE ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR ELEMENTS DE FICHIERS HORIZONTAUX EN ACIER, pour les bureaux de la Commission d'assurance-chômage à Moncton, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 26 mars 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et des cahiers de charges au bureau du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa; du préposé aux achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, Prince-William, Saint-Jean (N.-B.); du préposé aux achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3 rue Sullivan, Toronto (Ont.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du préposé régional aux achats, ministère des Travaux publics, case postale 488, Edmonton (Alb.) et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public fédéral, Halifax (N.-E.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, SANS SERRURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec ((P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488. Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE TABLES DE BUREAU EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec ((P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-mili (heure normale de l'Est), le jeudi 27 mars 1958 à l'égard du CONTRAT No 8/58/BW, Infrastructure stabilisée bitumineuse, mille 32 à mille 44, route de Banff à Windermere, parc national Kootenay (C.-B.).

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O.H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e Rue, Edmonton (Alb.); de M. J.A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705-169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alb.); de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alb.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités fournira le devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque VISE ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958.

—*Nul n'a besoin, pour demeurer catholique, de renoncer à rien qui vaille d'être gardé.*

P. De Coninck, s.j.

Solution du problème de la page 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	E	L	L	E	T	I	E	R	■	L	O	R	N	E
2	R	Y	E	S	■	O	N	■	O	U	I	M	E	T	■
3	I	R	A	■	A	R	T	H	U	R	■	B	A	■	A
4	D	E	N	O	N	V	I	L	L	E	■	R	■	E	U
5	E	■	D	I	■	E	M	■	E	E	T	I	O	N	■
6	A	I	R	E	S	■	E	U	■	■	■	E	S	T	E
7	U	R	E	■	A	B	E	R	D	E	E	N	■	A	■
8	X	E	■	L	I	A	S	S	E	S	■	■	A	I	S
9	■	N	A	I	N	S	■	U	S	T	I	O	N	■	E
10	M	E	R	I	T	E	■	L	P	■	B	E	G	O	N
11	I	■	R	O	D	■	P	E	O	N	■	U	R	■	T
12	C	R	A	N	E	U	R	■	R	E	N	V	O	I	E
13	H	■	C	S	N	■	O	N	T	■	O	R	I	O	N
14	E	U	H	■	I	N	■	S	E	M	E	E	S	■	C
15	L	■	A	U	S	S	I	■	S	E	L	S	■	L	E

Deux vétérans de l'Ouest canadien . . .

(suite de la page une)

félicitations et les souhaits qu'inspirait ce jubilé d'or; en même temps il rappela le bien que le Père LeBris, dans sa fonction de pasteur, de 1927 à 1938, avait fait à la paroisse de N.-Dame de Lourdes, durant les années sombres de la dépression, comment par ses paroles, sa sérénité, sa confiance dans l'avenir, il avait relevé les courages et fait entrevoir des jours meilleurs.

Ces paroles élogieuses de M. Maher, furent suivies d'une belle adresse et de quelques chansonnettes par les enfants de l'école Notre-Dame. Se présentèrent ensuite 4 frères scolastiques, véritables experts dans le chant et la musique. Ils débutèrent par une belle cantate en l'honneur du jubilaire, où se déroulèrent successivement les diverses phases de sa vie, sans oublier les cinq années vécues dans les tranchées ou les champs de batailles de 1915... — Cette cantate fut suivie de diverses chansons et mimiques qui égayèrent les spectateurs, et obligèrent les 4 "Troubadours" à se présenter plusieurs fois sur la scène.

Son Excellence Mgr l'évêque de Prince-Albert, toujours prêt à encourager les prêtres de son diocèse en honorant de sa présence les fêtes religieuses de leur paroisse ne put, à cause de ses occupations, venir assister à la cérémonie du matin; mais dans la soirée il put se rendre à Nord-Battleford pour exprimer au R.P. Jubilaire ses félicitations, et ses souhaits de le voir encore longtemps, travailler dans la Vigne Spirituelle du Divin Maître.

A la fin de cette heureuse journée, le Rév. Jubilaire remercia chaleureusement, pour toutes les félicitations et souhaits qu'on s'était plu à faire pleuvoir sur lui, et qui ne pouvaient que l'encourager à travailler toujours au bien des âmes durant les quelques années que le Bon Dieu daignerait lui accorder.

* * *

R.P. Jules Bidault, o.m.i.

Le 24 février, Delmas était dans l'allégresse à l'occasion du Jubilé d'or sacerdotal de son Pasteur, le R.P. Jules Bidault, o.m.i.

A quatre heures de l'après-midi, il y eut une grand'messe solennelle d'action de grâces chantée par le R.P. Bidault, assisté des RR. PP. Tétreault et Devic comme diacre et sous-diacre.

Au sanctuaire étaient présents: Son Exc. Mgr Blais, le T.R.P. Guy Michaud, ainsi que les RR. PP. LeBris, Pascal, Lassonde, Tétreault, Bernet-Rollande, Gagnon Valois, Ménard, Crépeau, St-Pierre, Frappier, Roy, Maillet, Ouellet, Lafrance, Engel, Wandeler, et les RR. FF. Borghèse, Lafrance et Detilleux, tous de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Après l'Evangile, Son Exc. Mgr Blais lut un télégramme de félicitations de Sa Sainteté le Pape Pie XII, qui accordait au Jubilaire la Bénédiction apostolique.

Le sermon de circonstance fut donné par le R.P. Michaud. Prenant pour texte ces paroles du Saint Evangile: "Soyez parfait comme votre Père Céleste est parfait", il remercia le Jubilaire de son dévouement et de son zèle dans les différents champs d'apostolat qui lui ont été confiés. S'il a bâti plusieurs églises, dit-il, il a surtout bâti des chrétientés.

Un banquet fut ensuite servi par les Dames de Sainte-Anne pour les membres du clergé et les marguilliers. Le vénérable jubilaire remercia aimablement Son Excellence et ses confrères ainsi que les syndiques pour être venus partager avec lui ses joies et son bonheur.

Le soir, dans une salle remplie de paroissiens et d'amis des paroisses voisines, les enfants, sous l'habile direction des Soeurs de l'Assomption, présentèrent un magnifique pageant, représentant les principaux événements de la vie du Jubilaire, suivi de quelques chants et de morceaux de piano.

Des adresses furent lues au nom des enfants d'école et de la paroisse, exprimant leur respect et leur reconnaissance. Les écoliers lui offrirent un bouquet spirituel, et la paroisse un bouquet de roses et une bourse.

Le R.P. LeBris, confrère de classe du Jubilaire, parla de leur arrivée ensemble dans l'Ouest Canadien. Le T.R.P. Michaud lui apporta les félicitations et la bénédiction du T.R.P. Général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Son Exc. Mgr Blais loua son zèle, sa piété et son dévouement au devoir. Il dit entre autres cette phrase significative. "Le Père Bidault n'a jamais fait de peine à son évêque".

Quand le Père Bidault prit la parole, il remercia avec émotion toute l'assistance et nous donna un récit très intéressant de la vie d'un missionnaire, durant cinquante ans passés au service de Dieu.

Le R.P. J. Bidault naquit à Neuville-sur-Sarthe, France, en 1884. Il fit son noviciat au Bestin, Belgique, et son scolasticat à Liège, Belgique, où il fut ordonné prêtre en 1908. L'année suivante il vint au Canada, exercer son apostolat dans les missions de l'Alberta et de la Saskatchewan. En 1950, ses supérieurs l'envoyèrent à Delmas, avec la mission spéciale de rebâtir l'église détruite par le feu. Cette église, la dixneuvième qu'il a construite, est un digne monument à son zèle et à son amour de Dieu.

Autour du monde...

(suite de page une)

proclamé officiellement au Caire président de la République Arabe Syro-Egyptienne. Cette proclamation suivait un plébiciste au cours duquel les Egyptiens et les Syriens approuvèrent, par un vote unanime ou presque, et l'union des deux pays, et l'élection de Nasser.

La nouvelle république fut, dans les jours qui suivirent, officiellement reconnue par les grandes puissances, notamment par les Etats-Unis, l'URSS, le Canada, etc...

* * *

En Extrême-Orient, le commandement des forces des Nations-Unies en Corée du Sud a rejeté la semaine dernière la demande communiste du retrait des troupes de l'ONU. Cette demande avait été faite par le délégué communiste à la commission d'armistice en Corée, réunie à Pan Mun Jon. La semaine précédente, les communistes chinois avaient annoncé qu'ils allaient retirer leurs forces de la Corée du Nord. Les communistes ont en même temps déclaré que c'est la présence des forces de l'ONU qui entrave la réunification des deux Corée.

Les représentants de l'ONU ont, de leur côté, une fois de plus insisté pour que des élections libres se déroulent tant en Corée du Sud qu'en Corée du Nord, afin de permettre à ce pays de choisir la forme de gouvernement qui lui convient.

* * *

A Paris, le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Pineau, a dans un discours prononcé devant le Sénat, fait une vigoureuse critique de la politique des Etats-Unis dans les problèmes arabes. Il a déporé le manque de solidarité dont font preuve les Etats-Unis vis à vis de la France, rappelant que les deux pays sont membres de la même communauté atlantique.

Il a énuméré plusieurs griefs qui résument certains reproches faits par la presse française à l'égard des Etats-Unis, surtout lors de l'affaire de Suez et de la livraison des armes à la Tunisie.

* * *

Le gouvernement britannique a annoncé à Londres qu'un accord est intervenu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet d'installations dans ce dernier pays de rampes de lancement de fusées. Ces fusées, a-t-il précisé, ne seront toutefois lancées qu'avec l'accord conjoint des deux gouvernements.

* * *

Les observateurs des Etats-Unis et du Japon ont annoncé, le lundi 24 février, que leurs appareils ont enregistré une forte explosion atomique qui s'est produite dans les régions arctique de la Sibérie en URSS.

Session provinciale

(suite de page une)

voir: "que le gouvernement fédéral considère une meilleure répartition des droits d'impôts sans toutefois empiéter sur la jurisdiction des provinces, en vue de leur accorder des revenus suffisants qui leur permettront d'honorer leurs obligations, y compris celles de l'instruction publique."

Les libéraux s'opposèrent fortement à la phraséologie, parce que, d'après eux, cette résolution demande au gouvernement de considérer toute la question des taxes directes ou indirectes afin d'en accorder une plus grande part aux provinces."

Ce qui, d'après l'avocat MacDonald, libéral, serait une question tout à fait étrangère à la première résolution. Pendant les chauds débats qui suivirent, le député Johnson de Ponoka, se lança dans une description détaillée du "crédit social" et fut brusquement interrompu par la question suivante posée par Abe Miller: "M. l'Orateur, est-ce qu'il nous faut écouter ces divagations habituelles sur le crédit social?" Sur ce, le ministre Taylor, bordissant sur ces pieds, rétorqua vertement: "M. l'Orateur, les membres du Crédit Social écoutent patiemment et des heures entières, les citations de M. MacDonald, qu'il tire des quatre coins de l'univers. La même courtoisie devrait être pratiquée par les honorables membres de l'opposition."

Après avoir rétabli l'ordre, l'orateur Dawson, annonça que l'amendement tel que proposé demeurait, et un vote le ratifia. Un troisième amendement fut alors proposé par Harper Prowse, y rattachant les provinces et les municipalités. Le brouhaha précédent menaçait de se répéter et les débats furent ajournés au lendemain.

La semaine prochaine vous apportera les discussions sur les pensions pour les vieillards et les invalides, la nomination des magistrats, et l'administration des Caisses populaires.

DONNELLY

Lundi le 24 février 1958 une quarantaine de personnes prenaient part à l'assemblée annuelle de l'école Donnelly qui a eu lieu dans le gymnase. Ils ont discuté de différents problèmes soit: transport des enfants et l'enseignement. Il y a eu élection de deux commissaires: M. Raymond Maisonneuve a été réélu pour un 2e terme; M. Alphonse Dion a été nommé en remplaçant M. Arthur Thibault qui nous a quittés pour résider à McLennan.

Un groupe de Donnelly: Mme Lapointe, Mme Moquin, ainsi que MM. Guérin, Johnson et Dion ont assisté à une retraite sociale à Tangente qui a duré trois jours. Ils sont revenus bien enchantés des bonnes paroles encourageantes qui ont été prêchées par M. l'abbé Bouchard ainsi que le Père Desrochers.

—Moi, c'est pour comprendre que je suis devenu catholique.

Jacques Rivière

Nous regrettons . . .

. . . qu'en raison d'une surabondance de matière, il nous faut remettre à la semaine prochaine la publication de plusieurs courriers. — Nous nous en excusons auprès de nos couuiéristes et de nos lecteurs.